N° 7610. — XXVe Année. 5c. Le Numéro 5c. Mercredi 20 Septembre 1905.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . » 5.—
Trois mois. . . . » 2.50
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché n° 1
LA CHAUX-DE-FONDS
et rue Jean Rich. 13, au Locle

Du 1er Mai 1905 — Départs pour GARE CHAUX-DE-FONDS — Arrivées de — Du 1er Mai 1905

m	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s		m	m	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s	s
5 54	6 46	7 45	9 16	10 30	12 04	1 38	2 44	4 —	4 40	5 32	6 51	7 33	9 15	10 30	11 30	Locle. . .	5 54	6 40	8 58	10 01	10 22	11 37	12 44	1 25	2 44	3 54	5 04	5 54	6 33	8 26	10 20	11 20
—	—	7 45	—	—	12 01	1 38	—	—	—	5 32	—	7 33	—	—	—	Morteau . .	—	—	—	10 01	—		—	—	2 44	—	—	5 54	—	8 26	—	11 20
—	—	7 45	—	—	12 04	—	—	—	—	5 32		—	—	—	—	Besançon .	—	—	—	10 01	—		—	—	2 44	—	—	—	—	8 26	—	11 20
—	6 30	8 §12	9 45	—	12 27	1*15	2 05	4 25	—	6 07	6*45	8 05	9 50	10*55	—	Locle-Grenets .	—	6 15	7 §50	9 25	—		12 10	12*59	1 53	3 30	—	5 29	6*40	8 —	9 45	10*45
6 55	—	—	9 25	—	—	1 41	—	4 10	—	—		7 40	—	10 —	—	Les Ponts .	—	6 35		9 04	—		12 45	—	—	3 50	6 31	—	—	—	9 46	—
5 59	6 45	—	9 09	10 29	12 50		2 51	4 01	—	5 59		6*50	8 32	—	—	Neuchâtel .	7 28	—		9 09	10*12		11 58	—	1 33	3 52	5 29	7 28	—	9 11	10 25	11*24
—	6 45	—	—	10 29	12 50		2 51	4 01	—	5 59		6*50	—	—	—	Berne. . .		—		9 09	—		11 58	—	1 33	3 52	5 29	7 28	—	9 11	10 25	11*24
5 59	6 45	—	9 09	10 29	12 50		2 51	4 01	—	—		6*50	8 32	—	—	Genève . .	—	—		9 09	—		11 58	—	1 33	3 52	5 29	—	—	9 11	10 25	11*24
6 01	7 40	9 03	—	10 06	12 52		2 57	4 08	—	6 48		8 11	8 36	—	10 37	Bienne . .	7 40	8 42		9 59	11 47		12 35	—	3 32	5 25	6 46	7 25	—	9 45	11 12	—
6 01	7 40	9 03	—	10 06	12 52		2 57	4 08	—	—		8 11	8 36	—	—	Berne. . .	—	8 42		9 59	11 47		12 35	—	3 32	5 25	6 46	7 25	—	9 45	11 12	—
6 01	—	9 03	—	10 06	12 52		—	4 08	—	—		8 11	—	—	—	Bâle . . .	—	—		9 59	11 47		—	—	3 32	—	6 46	—	—	9 45	11 12	—
6 47	8 —	—	—	12 §15	12*30		1 39	—	—	5 33		—	7 48	—	—	Saignelégier	6 40	—		10 24	—	12§30	12* 30	—	3 55	—	7 06	—	—	9 22	—	—

*Dimanche — Dim. excepté. — §§ Dim. excepté.

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires seront adressés à la Rédaction.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages avec le grand feuilleton.

— MERCREDI 20 SEPTEMBRE 1905 —

La Chaux-de-Fonds

Sociétés de musique

Les Armes-Réunies. — Répétition à 8 ½ heures.
Musique La Lyre. — Répétition à 8 ½ h.
Philharmonique italienne. — Répétition, à 8 ½ h.
Fanfare de la Croix-Bleue. — Répétition générale à 8 heures du soir, au local (Progrès 48).

Sociétés de chant

Concordia. — Gesangstunde, Abends 8 ½ Uhr.

Sociétés de gymnastique

Grütli. — Exercices, à 8 ½ h. du soir.
L'Abeille. — Exercices, à 8 ½ h. du soir.

Réunions diverses

I. O. G. T. « Loge l'Avenir N° 12 » (rue du Rocher 7). — Assemblée mercredi soir, à 8 heures et demie.

L'ITALIE EN DEUIL

25,000 personnes sans abri

On écrivait de Rome au « Journal de Genève », le 14 septembre :

Actuellement, vingt-cinq mille personnes se trouvent littéralement sans toit ni subsistance et, chose à peine croyable, on meurt actuellement en Calabre de faim et de soif. L'eau est très rare dans ce pays; elle y est plus précieuse et souvent plus chère que le vin. Or, le tremblement de terre a comblé presque tous les puits qui la fournissaient. Les malades et les blessés, en proie aux tortures de la fièvre, implorent vainement une goutte du précieux liquide. Le pain, qui est presque la seule nourriture de la population, fait également défaut. Un journaliste qui se trouve sur les lieux raconte qu'il offrait quelques pièces de monnaie à l'un de ces malheureux. « Eh ! monsieur, lui a répondu celui-ci, mille francs ne me donneraient pas un morceau de pain. Hier, toute la journée, nous avons vécu sept avec un demi-kilo de pain. Et ceux qui n'ont pas d'enfants s'en privent pour le laisser à ceux qui ont une famille à nourrir; hier, par exemple, je n'ai rien pu manger. » Ces pauvres affamés n'ont plus même la force de parler. On voit les groupes d'habitants aborder silencieusement le roi et les autorités en portant des placards sur lesquels on lit des inscriptions de ce genre : « Pane ! Pane ! Date pane ai poveri ! » Un prompt envoi de vivres et de secours eût pu empêcher de pareilles souffrances, qui ne paraissent plus compatibles avec notre civilisation, mais malheureusement l'absence de discipline et d'organisation, qui est un des traits distinctifs de ce pays-ci, paralyse tout. Il faut reconnaître toutefois qu'un admirable élan de charité se produit dans toute l'Italie. Partout s'organisent des souscriptions et des comités de secours. Des convois de pain et d'eau arrivent depuis hier de Naples dans les contrées les plus éprouvées. Les journaux expriment l'espoir — auquel on ne peut que s'associer — qu'on ne verra pas se renouveler les abus et les scandales qui ont suivi le tremblement de terre de 1894. A cette époque, des sommes considérables avaient été recueillies pour venir en aide aux victimes. On n'a jamais su où avait passé l'argent.

La Calabre, on ne l'ignore pas, est parmi les régions de l'Italie qui comptent le plus d'illettrés : 70 à 80 pour cent. Voici un petit détail qui vous donnera une idée de la culture intellectuelle même des classes les moins misérables. Le lendemain de la catastrophe, le syndic d'une petite ville a envoyé au préfet de la province un télégramme ainsi conçu : « Au nom de la population alarmée, je vous prie de me faire savoir si le tremblement de terre doit se renouveler dans la journée de demain. » Si le syndic est d'une force pareille, figurez-vous un peu ses administrés. L'unité italienne n'a été, hélas! pour ces contrées, qu'un vernis politique, et des plus superficiels, passé sur un état moral et social des plus arriérés, qui s'est peu ou point modifié depuis plusieurs siècles.

Le gouvernement a pris une mesure urgente, la première qu'indiquait la situation: l'exemption des impôts pendant une période déterminée. C'était de toute nécessité, car, il faut bien le dire, l'exagération des charges publiques constitue pour les populations de ces contrées un véritable fléau, plus permanent, hélas ! que le tremblement de terre. C'est presque le seul fruit qu'elles ont recueilli du « Risorgimento », et c'est ainsi qu'on s'explique que cette région fournisse un des plus forts contingents à l'émigration. Comme le paysan de Virgile, les populations des Calabres quittent chaque année par milliers une terre d'où les expulse l'agent du fisc. Le doux sol natal ne peut plus les nourrir. « Nos patriæ fines et dulcia linquimus arva ». Dans le cas présent, l'émigration a eu cependant son bon côté; elle a diminué le nombre des victimes.

Une autre mesure s'impose également et il est à souhaiter que le gouvernement veille sérieusement à la faire exécuter. Dans un pays où les tremblements de terre sont devenus un fléau périodique, on doit renoncer à bâtir des maisons en pierre; il faut construire en bois, comme on le fait au Japon et dans certaines régions de l'Amérique du Sud. Après le tremblement de terre de 1783, le gouvernement des Bourbons avait ordonné aux habitants de construire des maisons à un seul étage. La disposition était excellente, mais malheureusement l'édit ne fut pas observé. Aujourd'hui une mesure plus radicale s'impose et l'on assure que le gouvernement est décidé à imposer la construction en bois. Souhaitons de toute manière que les leçons multiples qui se dégagent de la catastrophe actuelle ne soient pas perdues.

Chez le Roi des Belges

De M. Gustave Krafft dans la « Gazette » :

Lorsque les journalistes au congrès international des Associations de presse ont reçu, à Liège, une invitation de S. M. Léopold II pour le vendredi 29 juillet 1905, à 3 heures après-midi, au Palais de Bruxelles, ils ont été touchés et un peu perplexes. Que sera cette réception? Aura-t-elle vraiment lieu? Qu'est-ce que le roi nous dira ? Que dirons-nous au roi ?

Léopold II ne va-t-il pas être pris, au dernier moment, d'une royale migraine qui l'empêchera de nous recevoir? On voit, dans nos républiques, des têtes beaucoup moins couronnées, user, à la dernière heure, de ces petits moyens-là!

Bref, il y avait chez les congressistes, quelque méfiance et pas mal d'anxiété.

Nous quittons Liège vendredi matin et filons, par train spécial sur Bruxelles. Chacun s'en va revêtir, le costume de rigueur et l'on monte en voiture. Le cocher demande : « Où faut-il conduire Monsieur ? » « Au Palais du roi ! » lui est-il répondu. Alors le cocher aperçoit l'insigne du congrès : une fort jolie médaille à la boutonnière et, en broche, au corsage; il comprend et galope au but.

On nous avait dit : Soyez exacts. Nous le fûmes presque tous.

Je vis alors ce que l'on entend par la « politesse des rois ». Nous étions réunis, environ cent soixante-quinze personnes, dans le premier salon du palais lorsqu'apparut Léopold II. Il était réellement 3 heures. Non pas trois heures comme on dit chez nous : trois heures! Il était trois heures exactement, sans une minute d'écart! Jamais ,durant quinze jours de séances de travail, de réceptions, de « raouts » et de galas dans toute la Belgique, l'exactitude ne fut aussi... royale.

Beaucoup d'entre nous, d'humeur républicaine, avaient juré de ne point s'émouvoir pour un roi qui, « après tout, n'est qu'un homme ». Plusieurs feignaient même un certain désintéressement. Ils étaient venus là par simple curiosité, mais sans enthousiasme! Pour un rien ils seraient restés sur le boulevard, devant un bock.

Mais lorsqu'apparut Léopold II, en grand uniforme de général de l'armée belge, chacun fut saisi et comme subjugué!

C'est que le petit-fils de Louis-Philippe est royal de la tête aux pieds. On ne saurait rêver de plus majestueux vieillard!

Très grand, je dirai même immense, parfaitement droit, quoique né en 1835, élancé même, Léopold II a une prestance superbe. Le profil est d'une correction parfaite; aucune pièce de monnaie belge ne me semble l'avoir assez bien rendu. Les cheveux sont là, encore, tout blancs; la grande barbe blanche en éventail est magnifique. Il n'y en a certainement pas une pareille dans son royaume. Le regard est extrêmement intelligent, la voix est charmeuse, le sourire, extrêmement fin, est fait de malice et de bonté...

Le président du congrès, M. Singer, de Vienne, fit au roi un petit speech en français; le roi lui répondit par de fort aimables paroles sur la presse en général et sur son rôle social; puis commencèrent les présentations des délégués et de leurs femmes. On fit cercle autour du roi, qui, durant plus de deux heures, voulut bien converser avec chacun, questionnant, discutant, aimable et gracieux avec tous.

Comme escorte, le roi n'avait que son secrétaire particulier, mais celui-ci ne l'a pas quitté d'un pas durant toute l'après-midi.

Dans les salons, plusieurs officiers belges en grande tenue se mêlaient aimablement aux conversations particulières. Un orchestre militaire, à peine visible dans les hautes régions du salon central, jouait discrètement, tandis que, plus loin à l'écart, des larbins cramoisis et raides comme des automates, servaient le champagne en un somptueux raout belge.

Sans doute, les délégués nationaux retinrent l'attention du roi plus que les autres. Il les écouta avec le plus grand respect. Plusieurs d'entre eux furent très surpris de voir leur souverain si admirablement renseigné. Un courageux journaliste de Gand fit au roi quelques remarques sur le vaste projet d'agrandissement du port d'Anvers et sur le service personnel réclamé par le peuple. Il lui fut répondu avec autant de grâce que d'habileté. Un délégué italien fut prié gentiment de rétracter certaines « erreurs » imprimées sur le Congo. Et, tandis que la plupart s'évertuaient à parler à la troisième personne en employant les mots : Majesté, ou : Sire, une dame, très républicaine, répondait tout simplement au roi : Oui, monsieur !...

Certes, il n'est pas surprenant qu'un roi ait de l'usage, mais il est étonnant, tout au moins, qu'un vieillard de soixante-dix ans puisse rester debout plus de deux heures et tenir tête en plusieurs langues à des délégués de la presse du monde entier représentant toutes les politiques, toutes les opinions, tous les domaines de la pensée...

En sortant du palais, nous avons dit aux journalistes belges notre admiration. « Nous aimons notre roi, nous ont-ils répondu; nous l'admirons pour ses rares qualités intellectuelles, pour son énergie à vouloir la grandeur et la prospérité de notre pays, pour la largeur de ses vues aussi, et pour l'étendue de ses plans. »

Après avoir parcouru la Belgique; après avoir visité les formidables travaux réalisés à Liège, à Gand, à Anvers, et vu les gigantesques projets à l'étude, nous avons compris ce que peut un peuple intelligent et laborieux, lorsqu'il possède, à sa tête, un homme tel que Léopold II.

Gustave Krafft.

Le Congrès des socialistes allemands

Les socialistes allemands tiennent cette année leurs assises en Thuringe, dans la petite ville d'Iéna, que son université séculaire entoure d'une auréole de science paisible, et que la bataille de 1806, où Napoléon écrasa la Prusse, rendit célèbre.

Plus de deux cents délégués sont arrivés à Iéna de toutes les régions de l'empire, et dans la plus ancienne hôtellerie de la ville, celle qui hébergea Luther en 1522, un social-démocrate couche dans le lit où, comme le rappelle une plaque d'argent, Bismarck passa la nuit du 31 juillet 1892.

Rarement un congrès socialiste aura été aussi bien logé qu'à Iéna, grâce à la générosité du célèbre fabricant d'optique Zeiss qui, entre autres donations testamentaires, légua à l'université une sorte de palais des fêtes, flanqué d'une magnifique salle de lecture, sous la condition que les habitants y eussent libre accès, et que tous les partis y pussent tenir leurs réunions.

Le rapport annuel du comité directeur socialiste reconnaît les échecs éprouvés par le parti socialiste depuis les élections de 1903; à toutes les élections partielles, les socialistes ont perdu des voix, tandis qu'à la législature précédente les élections avaient été l'occasion de nouveaux succès électoraux. Cette fois-ci, non seulement ils n'ont pas progressé, mais ils ont perdu plusieurs sièges et enregistre un déficit de 5000 voix.

Bien que l'ordre du jour du congrès ne mentionne ni politique mondiale, ni grève générale, de tous côtés les compagnons réclament qu'on y discute ces questions.

Parmi les centaines de propositions émanant des délégués, la plupart se rapportent au nouveau statut d'organisation proposé par le comité directeur; d'autres prennent position à l'égard des éternelles querelles entre les journalistes socialistes, surtout entre M. Mehring et le « Vorwærts ».

Plusieurs compagnons proposent l'exclusion de M. Mehring, mais il est douteux qu'on fasse droit à leur demande. M. Mehring sait trop de choses sur le parti socialiste, et même M. Bebel n'a pas osé le censurer.

Les compagnons berlinois proposent la création d'un organe socialiste universel, qui paraîtrait en anglais, en français et en allemand. Les compagnons de Spandau rêvent d'une langue universelle, un espéranto socialiste.

Le député Zubeil veut que les socialistes organisent des réunions publiques pour les recrues : on leur expliquerait leurs droits, on leur enseignerait les moyens de porter plainte contre leurs officiers et de divulguer les abus du militarisme.

Les recettes du parti socialiste sont toujours brillantes. Il a encaissé dans le dernier exercice 746,000 marks. Les dépenses se sont élevées à 500,000 marks. Les plus-values dépassent 225,000 marks. Sauf le « Vorwærts », dont les compagnons sont mécontents, la plupart des organes socialistes accusent des recettes très supérieures à celles de 1904.

Nouvelles étrangères

ALLEMAGNE

Un curieux conflit.

Un grand mécontentement se manifeste en ce moment parmi les ouvriers de la boulangerie syndicale socialiste de Berlin, qui ne peuvent obtenir du comité de direction les améliorations que le syndicat de la boulangerie réclamait dans les dernières grèves des boulangers, c'est-à-dire la suppression du logement et de la nourriture chez le patron. Ces réclamations des boulangers, qui protestaient contre l'espèce de domesticité que leur imposent les employeurs, n'ont pas été admises par la boulangerie syndicale, et celle-ci, pour se précautionner contre les éventualités d'une grève, a engagé un certain nombre de boulangers non syndiqués, tout comme les plus bourgeois des patrons. Les anarchistes, qui cherchent à prendre pied dans l'organisation syndicale berlinoise, attisent en ce moment le conflit de toutes leurs forces. Ils voudraient en effet, au moment même où s'ouvre le congrès socialiste d'Iéna, jouer le tour assez piquant à leurs frères ennemis, d'une grève parmi les propres travailleurs de l'organisation socialiste.

La cherté de la viande.

La disette de viande en Allemagne, qui préoccupe à un si haut degré les consommateurs et les autorités de ce pays, donne lieu présentement, d'après une correspondance adressée à un journal anglais, à un curieux spectacle sur les routes des districts avoisinant la frontière suisse. Tous les jours, mais surtout le samedi, on voit maintenant une foule de promeneurs allant acheter à l'étranger les quatre livres de viande que tout voyageur a le droit d'introduire en franchise.

GRANDS MAGASINS du

Bon Génie

35, Rue LEOPOLD ROBERT, 35 — La Chaux-de-Fonds

Spécialité de HAUTE NOUVEAUTÉ en CONFECTIONS pour dames et enfants.

Ouverture de la Saison AUTOMNE-HIVER

Choix incomparable dans tous les Rayons

14909-1

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME) 2

LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes. le 18 Sept. 1905.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 o/o de commission, de papier bancable sur

		Esc.	Cours
France.	Chèque Paris		99.97½
	Court et petits effets longs.	3	99.97½
	2 mois } accept. françaises.	3	100 15
	3 mois } minimum 3000 fr.	3	100.25
Londres	Chèque		25.16½
	Court et petits effets longs.	3	25.14½
	2 mois } acceptat. anglaises	3	25.14½
	3 mois } minimum L. 100 .	3	25.14½
Allemag.	Chèque Berlin, Francfort .		123.17½
	Court et petits effets longs.	4	123.17½
	2 mois } acceptat. allemandes	4	123.32½
	3 mois } minimum M. 3000.	4	123 40
Italie .	Chèque Gênes, Milan, Turin		100.05
	Court et petits effets longs.	5	100.05
	2 mois, 4 chiffres	5	100 20
	3 mois, 4 chiffres	5	100.30
Belgique	Chèque Bruxelles, Anvers.	3½	99 95
	2 à 3 mois, trait. acc., 3000 fr.	3	99.87½
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3½	99.85
Amsterd.	Chèque et court	3	207 90
Rotterd.	2 à 3 mois, trait. acc, Fl. 3000	2½	207.90
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3	207 90
Vienne.	Chèque et court	3½	104.80
	Petits effets longs	3½	104.50
	2 à 3 mois, 4 chiffres	3½	104.85
New-York	Chèque. . . .	—	5.17⅞
SUISSE	Jusqu'à 4 mois . .	4	—.—

Billets de banque français	—	99 96
» » allemands	—	123 17½
» » russes.	—	2.64
» » autrichiens	—	104.75
» » anglais	—	25 15
» » italiens	—	99 95
Napoléons d'or	—	100.—
Souverains anglais	—	25.10
Pièces de 20 mark	—	24.63½

MASSEUR-HERBORISTE

E. BARRAS reçoit tous les jours, **16, rue de la Serre 16.** 12378-124

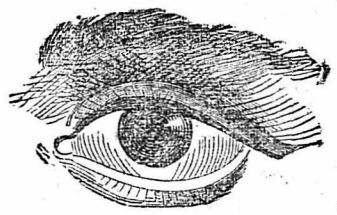

M. KROUG

OPTICIEN

de retour pour quelques jours seulement. 14802-4

RUE de la SERRE 4, Chaux-de-Fonds.

CONFÉRENCES

par M. Ls COMTE, pasteur, à St-Etienne

sous les auspices de l'**Union chrétienne de Jeunes Jens**

Samedi 23 septembre, à 8½ heures du soir, Conférence pour hommes et jeunes gens, à la Croix-Bleue. Sujet:

Questions morales et sociales.

Dimanche 24 septembre, à 8 heures du soir, Conférence publique, au Temple Français. Sujet:

15012-2 **Les Pourrisseurs d'âmes.** H 3355 c

Café de Tempérance

A louer des locaux bien placés pour un Café de Tempérance et Pension alimentaire. — S'adresser rue Jaquet-Droz 32, au 1er étage. 14467-3

MAGASIN

A louer un petit magasin avec logement, bien placé pour n'importe quel commerce. — S'adresser rue Jaquet-Droz 32, au 1er étage. 14468-3

Enchères publiques

Pour cause de décès il sera vendu aux enchères publiques, à la HALLE, **mercredi 20 septembre 1905,** dès 10 h. du matin:

Des lits complets, commodes, canapés, tables en tous genres, glaces, *chaises, une pendule neuchâteloise,* potager à gaz, 1 grand bureau, 3 tours à polir les boites avec accessoires, établi et outils de sertisseuse, une quantité de linge de lit et de table, tableaux, verrerie, vaisselle, etc., etc.

Tout ce mobilier est dans un excellent état d'entretien.

La vente aura lieu au comptant.

Greffe de paix.

14884-1 G. HENRIOUD.

Usine au Locle

à vendre ou à louer

A vendre ou à louer de suite ou pour époque à convenir, à de très favorables conditions, le bâtiment et dépendances occupés jadis au Locle par l'**Usine des Reçues.** 14711-4

Spacieux atelier contenant une trentaine d'ouvriers, immense cave voûtée, galetas, hangar à coke, four avec moufles, grande cheminée, etc.

Conviendrait spécialement à mécanicien ou autre chef de métier.

Pour visiter et traiter, s'adresser à l'**Etude Brandt. Le Locle.**

Occasion !

A vendre **la suite** d'une petite **fabrication d'horlogerie,** bonne qualité, peu de reprise. 14258-2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

BRASSERIE

MÉTROPOLE

TOUS LES JOURS

dès 8 heures du soir. A-62

Grand Concert

Orchestre de Bologne

Direction: TARTARINI.

— ENTRÉE LIBRE —

Tous les Vendredis, **TRIPES**

GRANDE

Brasserie du Square

Tous les MARDIS soir,

Dès 7½ heures. 8813 34*

TRIPES

Se recommande. Le Tenancier.

Brasserie de la Serre

Tous les MERCREDIS soir

dès 7½ heures 8551 17*

TRIPES

à la Mode de Caen.

Se recommande, G. LAUBSCHER.

16 FEUILLETON DE *L'IMPARTIAL*

SPHINX BLANC

PAR

GUY CHANTEPLEURE

» Vous rappelez-vous, quand vous êtes venu au Clos-Belloy, vous m'avez avoué que vous étiez las de votre existence actuelle, que vous désiriez vous marier, qu'à l'avance vous chérissiez votre fiancée inconnue, qu'au moment de partir pour longtemps il vous eût été doux de n'être pas seul pour partir...

» Mon rêve est né de vos paroles...

» Laissez-moi vous le confier, si insensé qu'il paraisse !

» Dans ce rêve de ma fièvre, mon cher François, le mari de Sylvie, c'était vous !... Et il me semblait que cette enfant que je vous donnais pour femme vous serait d'autant plus chère que, n'ayant que vous au monde, elle aurait un plus grand besoin de votre protection, de votre sollicitude; il me semblait que, l'épousant si jeune, si neuve dans la vie, vous en feriez mieux l'œuvre de votre amour et que vous seriez d'autant plus heureux par elle qu'elle vous appartiendrait plus complètement.

» Sylvette n'a que seize ans, vous en avez trente-six... mais une même différence d'âge n'a pu nuire au bonheur des époux les plus unis que j'aie jamais connus, mon oncle et ma tante Régnier. Je crois qu'il peut être très doux pour une femme aimante de se sentir un peu l'enfant de son mari... Et puis vous êtes jeune, mon ami, tellement plus jeune de corps et d'âme que tant de vos cadets, usés, blasés avant la trentaine... Quant à votre vie passée, elle a été précisément celle d'un homme jeune et ardent, sans être celle d'un jouisseur égoïste, d'un être vicieux ou corrompu... et moi qui suis resté bien naïf — vous me l'avez dit souvent — j'ai grande foi en cet amour très tendre et très pur que votre cœur croit garder à la vierge qu'il attend.

» Vous avez inspiré à ma chère Sylvette — j'ai pu le constater lors de mes dernières visites à la pension Decharme — une grande sympathie, mêlée d'admiration ingénue... Elle vous aimerait; il me semble qu'il faudrait si peu de chose pour qu'elle vous aimât...

» Mais vous voyez que je suis fou, mon pauvre La Teillais !... Oubliez donc mes divagations; et soyez pour ma fille bien-aimée l'ami, le guide que j'aurais voulu être moi-même... Puis, quand en viendra l'heure, mariez-la à un honnête homme, à un homme qui la mérite et qui l'aime sincèrement.

» Je suis trop fatigué ce soir pour continuer.

» Cette lettre n'est d'ailleurs, mon cher ami, que le complément tout intime du document très détaillé, très clair qui fait de vous mon exécuteur testamentaire et auquel je vous renvoie pour tout ce qui concerne la fortune que je laisse à Sylvie, et la gestion de cette fortune, pour tout ce qui se rapporte à votre rôle légal de tuteur.

» Vous y verrez que je vous prie d'accepter en souvenir de moi les quelques éditions de prix que je possède, mon vieux livre d'heures et cette copie des « Anges musiciens » de Memling, qui est dans mon cabinet de travail et que vous aimiez.

» Je n'ai jamais été grand faiseur de phrases, et les mots me fuient quand mon cœur voudrait parler... Pourtant, je tiens encore à vous dire ceci : que votre amitié dévouée, fidèle, inlassable a été la douceur et la force de ma triste vie et que vous êtes, avec ma Sylvette, le seul être que je pleure en partant...

» Et maintenant, adieu, mon bien-aimé François, adieu... à plus tard, car, en vérité, je ne puis croire que tout soit fini en ce monde... et que mon amour pour Bérengère, mon affection profonde pour Sylvie et pour vous, meurent avec le misérable corps que j'y ai traîné...

» Au revoir, mon bon La Teillais !

» Votre f

» Gabriel REGNIER. »

Quand Gabriel se retira pour dormir, cette longue lettre et une lettre plus courte à l'adresse de Sylvie, toutes deux soigneusement cachetées, avaient rejoint les feuillets du testament dans la grande enveloppe jaune que scellaient cinq cachets et qui, posée sur le pupitre, laissait voir ces mots en grosses lettres :

» Pour remettre à Me Lecoutellier, notaire, » Rue des Lices, Angers. »

VI

Dans la nuit, Sylvie se réveilla, le cœur étreint d'une angoisse étrange, inexplicable... Il lui semblait que « quelqu'un » venait de lui parler tout bas, très doucement.

D'une main qui tremblait, elle fit craquer une allumette, mais elle était bien seule dans sa chambre de pensionnaire. Les choses avaient leur aspect familier.

Sur la table, près du lit, la petite pendule de voyage marquait cinq heures...

La jeune fille n'osa pas appeler. Qu'eût-elle dit ? Si elle avait fait un rêve, il n'avait rien de très effrayant...

Cependant tout son être, affolé d'une mystérieuse épouvante, aspirait au réconfort d'entendre une voix connue... Alors cette pensée lui vint, nette comme une phrase dite : « Je voudrais être au Clos-Belloy, je voudrais embrasser papa »... Et, sans savoir pourquoi, elle se mit à pleurer.

Le lendemain, en se levant, elle essaya de sourire de sa grande peur de la nuit, mais, quand la bonne du parloir l'arrêta, au moment où elle allait se rendre à l'étude de onze heures et la pria de monter chez mademoiselle Decharme, elle frissonna jusqu'aux moelles... et, tout de suite, en entrant dans le petit salon de la directrice qui l'attendait, debout, très pâle, elle eut l'obscur pressentiment du malheur qu'on allait lui annoncer.

Un mot lui jaillit des lèvres, impliquant toute l'horreur de l'étrange inquiétude en vain combattue :

— Papa ?...

Alors, avec des précautions, des atténuations torturantes qui la faisaient descendre lentement, de degré en degré, vers la suprême douleur, on lui apprit, on lui laissa deviner ce qu'il fallait qu'elle sût : Dans la nuit, Gabriel Régnier était mort d'une embolie... sans souffrir.

L'enfant ne pleurait pas. Elle attendait... avec l'impression confuse qu'on allait lui dire autre chose encore... elle ne savait quoi ? une chose qui ferait que « ce » serait moins affreux... que « ce » serait moins vrai... Etait-ce vrai ?

Il lui paraissait à la fois que c'était horriblement vrai, que c'était vrai depuis longtemps... et que, pourtant, c'était impossible.

Elle avait des yeux étranges, très grands, si grands que son visage blême en était comme diminué.

— Je veux le voir, bégaya-t-elle, je veux aller au Clos-Belloy...

Très doucement, mademoiselle Decharme murmura :

— Oui, ma petite fille, vous irez...

Sylvie eut un cri :

— Ne m'appelez pas « ma petite fille », papa le disait, papa...

Sa voix se brisa. Son visage sans larmes exprimait une telle intensité de désespoir que, bouleversée, la directrice ne trouva plus de paroles... Elle entoura Sylvie de ses bras et l'attira contre elle.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Callmann-Lévy, éditeurs Paris.

N° 7610. — XXV^me ANNÉE. 5 c. Le Numéro Mercredi 20 Septembre 1905.

2^me FEUILLE

L'IMPARTIAL

2^me FEUILLE

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Nouvelles étrangères

FRANCE

Pour un joli jeune homme.

L'amitié de Jeanne Mirval et de Georgette Dany était légendaire au quartier Latin, à Paris. Jamais on ne voyait l'une sans apercevoir aussitôt l'autre et, pour ne plus se quitter, elles avaient loué en commun un petit appartement dans la rue Saint-Jacques.

Hélas! cette amitié devait être troublée par un beau brun qu'elles rencontrèrent dans un établissement voisin du Panthéon.

Ce soir-là, elles rentrèrent soucieuses au logis.

— Ecoute ,dit soudain Jeanne Mirval à son amie : ce jeune homme te plaît autant qu'à moi, n'est-ce pas? Eh bien! si tu m'en crois, il vaut mieux rester amies et n'y plus penser.

— C'est entendu, répondit l'autre...

Dimanche après-midi, Jeanne Mirval était en train de marchander un bijou dans un magasin de la rue du Temple, lorsque, soudain, elle poussa un cri de fureur.

Deux passants étaient arrêtés devant la devanture. Elle venait de reconnaître en eux le fameux don Juan et son amie.

— Ah! c'est ainsi que tu tiens ton serment! s'écria-t-elle en bondissant vers Georgette Dany.

Un crêpage de chignons en règle commença. Les deux femmes sortirent bientôt les longues épingles qui consolidaient leurs chapeaux et se ruèrent l'une contre l'autre.

Jeanne Mirval s'affaissa en poussant un cri déchirant: l'épingle de son adversaire lui avait crevé l'œil droit.

Tandis que l'on transportait la blessée à l'Hôtel-Dieu, Georgette Dany était arrêtée et conduite chez M. Guicheteau qui l'a envoyée dans la soirée au dépôt.

Quant au jeune gentleman aux moustaches conquérantes, il s'était prudemment éclipsé en emportant — suprême précaution — le porte-monnaie de sa compagne.

Un cambrioleur ébouillanté.

Ayant reçu, dimanche après-midi, la visite d'une de ses amies, une ménagère, Mme Eugénie Maubon, domiciliée rue de Bagnolet, à Lyon, lui avait offert une tasse de thé. En devisant de choses et d'autres, les deux femmes dégustaient le liquide aromatisé lorsque soudain une clef grinça dans la serrure. La porte s'ouvrit et un individu, inconnu de Mme Maubron, pénétra dans la pièce. Il tenait dans une main une pince-monseigneur et dans l'autre, un trousseau de fausses clefs.

A la vue de Mme Maubron et de son invitée, le malfaiteur — un tout jeune homme — s'excusa maladroitement puis voulut fuir; mais la ménagère qui avait gardé son sang-froid saisit une casserole remplie d'eau bouillante et avec force lança le liquide au visage du cambrioleur.

Après quoi, se précipitant sur le palier, elle appela au secours.

D'autres locataires accoururent et s'emparèrent du pauvre diable qui, affreusement brûlé à la figure, au cou et à la poitrine, poussait des hurlements de douleur.

Traîné au commissariat de police, il a été envoyé à l'infirmerie du dépôt.

Fidèles employés.

On signale dans la maison de librairie Hachette & Cie, le fait que six employés de cette maison ont dépassé ou accompli depuis la fin du mois d'août « cinquante ans » de service consécutif. En outre, quarante autres employés ont reçu la médaille du commerce, ayant entre 35 et 45 années de service.

ALLEMAGNE

Mariages tragiques.

Les journaux rapportent deux faits très émouvants qui se sont produits à Berlin et à Spandau.

Un serrurier nommé Adler s'était marié samedi matin. Aucun incident particulier ne se produisit pendant le repas de noce et le bal qui suivit. Les jeunes époux valsèrent ensemble et, à neuf heures, ils se retiraient dans leur nouveau logement au numéro 125 de la Christianiastrasse. Quelques minutes plus tard, d'affreuses clameurs se faisaient entendre dans la maison et on vit la nouvelle mariée, à peine vêtue, se précipiter dans la cour; Adler la suivait en poussant de grands cris. Il la rejoignit et la maltraita à coups de pied et à coups de poing. On réussit à maintenir le forcené et on s'aperçut alors qu'il était atteint de folie subite. Il croyait qu'à minuit se produirait la fin du monde et en prévision de cet événement il voulait tuer sa femme et se suicider ensuite.

La nouvelle mariée a été tellement affectée par cet événement tragique que l'on craint pour sa santé.

Une jeune fille de Spandau devait épouser dimanche un musicien de la garnison. Samedi soir se présentait chez elle son futur qui venait demander une somme de 300 marks. Son ancienne connaissance, dit-il, exigeait cette somme à titre d'indemnité, faute de quoi elle ferait du scandale pendant la cérémonie nuptiale.

Frappée par la révélation et outrée d'une telle proposition, la fiancée chassa son futur.

Elle se rendit ensuite dans une droguerie et acheta du lysol qu'elle absorba. On l'a retrouvée dan son lit, morte empoisonnée, le matin du jour fixé pour le mariage.

Le choléra.

Un garçon boucher de Stettin a succombé samedi. On croit qu'il était atteint de choléra. Ce serait le premier cas qui se soit produit dans cette ville.

ANGLETERRE

Un concours original.

Il a été donné au public qui fréquente assidûment le kursaal de Southend, à Londres, d'assister à un spectacle aussi peu commun que divertissant.

Il s'agissait d'un concours de beauté et de laideur masculines. Le jury était composé de dames et avait à statuer quel était le plus beau mari, le plus beau célibataire, l'homme le mieux habillé et l'homme le plus laid.

Bravant le jugement de leurs compagnes du beau sexe, 40 hommes, âgés de 18 à 40 ans, se présentèrent sur la scène du kursaal, sous les quolibets et les rires des nombreux spectateurs.

Un serrurier a été proclamé le plus beau mari. Un boucher le plus beau célibataire.

Quant au prince de l'élégance, c'est un acteur qui a été élu comme tel. Il était vêtu d'une impeccable redingote dont la boutonnière était fleurie du traditionnel gardenia. Un « huit reflets » recouvrait le chef de ce dandy qui portait naturellement monocle.

Le gagnant du concours de laideur est un camionneur.

ÉTATS-UNIS

On ne le veut pas.

Romain Daurignac, le frère de Thérèse Humbert, est arrivé à New-York, à bord de la « Touraine ». Les fonctionnaires de l'immigration l'ont arrêté au moment où il débarquait.

Romain n'a fait aucune difficulté pour reconnaître son identité. Il a déclaré qu'il venait aux Etats-Unis en touriste.

Néanmoins, comme les lois américaines sur l'immigration interdisent l'entrée du territoire américain aux personnes ayant encouru des condamnations infamantes à l'étranger, Romain a été maintenu en détention et renvoyé à Ellis-Island, île située à l'entrée du port de New-York et où sont détenus, en attendant qu'ils puissent être rapatriés, les immigrants auxquels est refusé l'accès du territoire des Etats-Unis.

Correspondance Parisienne

Paris, 18 septembre.

On a fait courir de singuliers bruits sur les négociations qui se poursuivent entre la France et l'Allemagne pour l'organisation de la conférence marocaine. On parlait de désaccords nouveaux et de rupture éventuelle. Et, chose curieuse, les deux parties, selon les rumeurs, ne demanderaient pas mieux que de rompre, afin de reprendre chacune leur liberté.

Cela ne signifierait pas brouille, crainte et menace de guerre, car les deux gouvernements, français et allemand, profiteraient de la liberté reprise, le premier pour agir au Maroc selon ses plans primitifs, le second pour laisser agir l'autre sous la condition que sa situation sera sauvegardée et que ses nationaux aient la porte ouverte et jouissent d'une protection égale à celle des Français.

Tout de même, cela est bien extraordinaire. On annonce qu'une note officieuse démentira ces rumeurs ce soir ou demain.

On sait qu'un gréviste a été tué par le fer de lance d'un dragon, au cours d'une échauffourée à Longwy. Naturellement, les militaristes se sont rangés du côté du soldat homicide, et les antimilitaristes du côté de la victime. D'où furieuses polémiques de presse, dans lesquelles la vérité sur les responsabilités est difficile à démêler.

Si l'enquête militaire qui se poursuit veut désarmer tout le monde, il lui faudra bien de l'habileté.

C. R.-P.

Chronique suisse

Marché-exposition.

Sous les auspices du département fédéral de l'agriculture, la Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race tachetée noire et la Fédération fribourgeoise des syndicats de la race tachetée rouge, organisent un marché-exposition de taureaux reproducteurs, qui se tiendra à Bulle, les 25 et 26 septembre prochain, à l'occasion de la grande foire de la Saint-Denis.

Les inscriptions pour ces marchés atteignent le chiffre de 320 sujets dont plus de 150 pour la catégorie de taurillons, âgés de sept à à douze mois.

Il y aura par conséquent un grand choix de reproducteurs pour amateurs et syndicats.

Les deux catalogues donnent toutes les indications concernant l'ascendance, l'âge et la provenance des animaux exposés.

150 millions pour la Faucille

Un ingénieur principal du Paris-Lyon Méditranée interviewé par l'« Echo de Paris », au sujet de la Faucille, a déclaré que le P.-L.-M. n'a pas pris encore de décision définitive, mais il est probable que cette compagnie donnera d'ici peu une réponse en ce qui la concerne.

« Une chose est certaine a ajouté l'ingénieur, c'est que la dépense totale ascendera à 150 millions. La longueur du trajet Lons-le-Saulnier-Genève est de 83 km. 500, sur laquelle il y a 76 km. 700 de double voie à construire. Le projet prévoit des courbes à rayon minimum de 500 mètres. La déclivité maximale à ciel ouvert sera de 10 mm. par mètre et de 7,5 mm. en souterrain. Il sera nécessaire de construire sur la Bienne un viaduc haut de 56 m. et long de 250 m. Nous aurons à percer trois souterrains d'une longueur totale de 39 kilomètres 790, dont le plus long a 15 km. 330.

« En ce qui concerne la durée du travail, je crois qu'il pourra être achevé en une dizaine d'années, en supposant que le projet soit adopté d'ici quelques mois et en tenant compte des formalités qui ne dureront pas moins de six à sept ans. En ajoutant la durée prévue des travaux, l'exploitation ne pourrait commencer avant 1915, et encore!

Quant à moi, j'estime qu'il faudra huit ans pour le percement proprement dit; et comme, pour des causes diverses, les travaux ne pourront être commencés avant deux ans, vous voyez que le travail ne sera pas terminé avant la même période de dix ans.

« Il aura fallu huit ans pour percer le Simplon; il faudra sensiblement le même temps pour la Faucille. On objectera que le calcaire du Jura sera moins dur. Mais les couches du Jura renferment des rivières souterraines dont la rencontre augmentera la difficulté et la durée des travaux. »

Nouvelles des Cantons

Exposition d'agriculture.

BERNE. — Les 23, 24 et 25 septembre prochains, sera organisée à Tramelan une exposition d'agriculture, sous le patronage de l'Association agricole du district de Courtelary. Seront admis à y participer, à condition que leurs propriétaires habitent le district :

1° Les animaux reproducteurs des espèces bovine, porcine, ovine, caprine et les animaux de basse-cour.

2° Tous les produits cultivés du sol, de même que ceux provenant de l'industrie agricole et de l'apiculture.

Primes offertes par la société : 3000 à 4000 francs.

Les étrangers au district profiteront aussi de cette belle occasion pour faire connaître, à titre de réclame, les produits de leurs industries: machines, outils, et tous autres accessoires se rattachant à l'agriculture.

Le succès de cette exposition paraît certain. On parle déjà d'une centaine de pièces de gros bétail et ce nombre sera certainement dépassé de beaucoup. Pour les produits du sol, les inscriptions vont bon train et dépassent les prévisions. L'emplacement a été jugé excellent. Il est situé à proximité de la gare, près de l'Hospice, sur un tertre gazonné, d'où l'on jouit d'un charmant coup d'œil sur le beau grand village de Tramelan. Puis, toutes les dispositions sont prises pour que les constructions soient pratiques et répondent en tous points aux exigences des exposants.

Braves gens.

Nous avions relaté l'histoire de cette bonne femme qui distribuait des pommes aux soldats en manœuvres, au moment de la fusillade. Voici un autre trait de ce genre. Le 11 au matin, au moment où la III^e division se trouvait sur l'aile droite du corps d'armée, près du Aetzrüttihügel, on vit arriver un gros paysan emmenthalois avec une énorme corbeille aux bras remplie de bouteilles de lait qu'il se mit à distribuer à la troupe, sans vouloir recevoir aucun centime.

Tirage financier.

FRIBOURG. — Vendredi a eu lieu le 54^me tirage de l'emprunt à primes de 2,700,000 fr. de la Ville de Fribourg.

Sont sorties les séries :

501	897	989	1251	1472	1572
2132	2425	2532	2580	2849	2861
3241	3395	3645	4133	4135	4209
5211	5676	5750	5936	6166	6705
6845	7001	7140	7181	7452	7774
7831	7846	7905	8768	8966	9097
9476	9787	9940	10071	10537	10758

La prime de 12,000 fr. est échue au n° 17 de la série 6705.

Primes de 500 fr. : n° 9 série 3395 et n° 2 série 10,071.

Enfant perdu.

On a retrouvé ces jours derniers, à Bossonnens, village fribourgeois près de la gare de Palézieux, le cadavre d'un enfant de 6 ans. En allant cueillir des noisettes, l'infortuné petiot a glissé sur un tas de branches et est resté suspendu à l'une d'elles par sa blouse. Malheureusement celle-ci, en raison du poids de l'enfant provoqua la strangulation de ce dernier qui ne fut retrouvé que le soir par ses parents, allés à sa recherche ensuite de son absence prolongée. La mort avait déjà accompli son œuvre.

Trop parler nuit.

Jeudi dernier ,dans une auberge de Bellegarde se trouvait un nommé Lauber, repris de justice bien connu dans le pays. Au cours de la conversation, L. tira de son gousset une fort belle montre que l'un de ses voisins reconnut comme celle volée quelque temps auparavant a un sien parent .Mais l'imprudent voisin, au lieu de rester impassible et de faire prestement avertir la police, se mit à crier au voleur et à dénoncer le filou aux rares assistants .Lauber ne s'effraya pas pour si peu. Il sortit de sa poche un revolver et menaça de décharger son arme sur le premier qui s'approcherait. Et le gaillard, à reculons, gagna la porte et la route. En quelques minutes' il avait disparu dans la montagne.

Les chauffards.

BALE. — Un ouvrier qui rentrait de son atelier a été atteint jeudi à un passage à niveau de la ligne Bâle-Fribourg-en-Brisgau par une automobile. Il a eu les deux jambes brisées. Le chauffeur s'est borné à signaler l'accident, par téléphone, à un poste de la Croix-Rouge; il a disparu ensuite à toute vitesse. Ce même automobiliste avait, quelque temps auparavant, renversé une charrette attelée d'un cheval et jeté à terre, un peu plus loin, une femme et un petit enfant. Le bébé eut le crâne fracturé en deux endroits.

Industrie de l'aluminium.

SCHAFFHOUSE. — Le conseil d'administration de la société pour l'industrie de l'aluminium à Neuhausen, a tenu séance à Cologne vendredi. Il a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui sera convoquée pour le mercredi 11 octobre à Zurich, l'élévation du capital de la société de 10 à 26 millions de francs.

Du haut d'un toit.

GENEVE. — Des passants virent, dimanche matin, à l'angle de la rue des Etuves, un homme sommairement vêtu d'une chemise et d'un pantalon, sortir de la fenêtre d'une mansarde, s'avancer, avec précaution, sur le bord du toit et s'y asseoir, les jambes pendant dans le vide, tout en s'écriant : « Attention !... voilà comment je veux mourir ! » Ce personnage se précipita en même temps dans le vide. Il vint s'abattre, le crâne fracassé, sur le pavé, devant une boucherie. Il succomba au bout de quelques secondes. Ce désespéré était un St-Gallois âgé d'une quarantaine d'années. Un passant faillit le recevoir sur le dos.

FRONTIÈRE FRANÇAISE

Pauvre garçon.

Le jeune Georges Paillard, âgé de 14 ans, apprenti ferblantier ,s'amusait dimanche à midi, avec quelques camarades sur une voie de garage près l'usine Edouard Pernod, à Pontarlier. Ayant éprouvé la nécessité de satisfaire un besoin naturel, il alla se placer entre deux vagons. Au moment où il s'en allait, une machine de service vint tamponner les deux vagons et le malheureux enfant fut broyé entre les tampons. La mort fut instannée.

Chronique neuchâteloise

Cigognes.

Dimanche, raconte la « Feuille d'Avis des Montagnes », deux cigognes passant sur la vallée du Locle, tournoyèrent quelque temps au-dessus des marais du Col et vinrent s'abattre à la Molière. L'endroit leur plut sans doute, car elles y restèrent toute la journée et une foule de promeneurs purent les voir prendre leurs ébats et chercher leur nourriture dans les champs. La curiosité dont elles étaient l'objet ne semblat pas les effaroucher le moins du monde. Ce matin lundi, on nous assure que les deux échassiers étaient encore au même endroit. Il est à présumer qu'ils n'y resteront pas longtemps. Les cigognes, qui sont encore assez communes en Allemagne et en Hollande, émigrent au commencement de l'hiver pour gagner le nord de l'Afrique. C'est sans doute au cours de leur voyage, que ces deux intéressants oiseaux se sont arrêtés, pour se reposer de leurs fatigues, dans notre vallée.

Enseignement antialcoolique.

La section cantonale de la Ligue patriotique suisse contre l'alcoolisme adresse une circulaire aux commissions scolaires pour leur recommander l'enseignement antialcoolique dans leurs classes.

Elle désirerait que cet enseignement fût introduit dans le programme de nos classes, comme c'est le cas déjà à Cernier, à Fontainemelon, Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds.

« Nous serions heureux, dit la circulaire, si votre commission voulait bien faire de la question de l'enseignement antialcoolique et du programme de cet enseignement l'objet d'une consultation de son personnel enseignant et d'une discussion dans l'une de vos séances, et notre but serait atteint si de ce débat résultait la décision d'introduire cet enseignement dans ses classes. »

Les autos.

Samedi dans la matinée, une dame, grande admiratrice des teufs-teufs, voulait exercer ses qualités de chauffeur au Val-de-Ruz, entre Cernier et Fontainemelon.

Au contour d'une route, l'auto dérapa et vint échouer dans un pré, où elle écrasa une vache paisiblement endormie. Epouvantée de cet exploit, la dame se hâta de prendre le chemin du retour; dans sa hâte, elle ne vit pas une fillette d'une dizaine d'années qui se rendait à la maison; la petite fut renversée et fortement contusionnée.

Le « Neuchâtelois » a cherché à se renseigner exactement sur cet accident et ses suites, raconté par la « Feuille d'avis de Neuchâtel », mais il n'a personne trouvé qui en ait connaissance.

En attendant les journaux vaudois se sont empressés de le reproduire en disant que l'enfant avait été « grièvement blessée ».

Libre-Pensée.

Le Congrès trimestriel des sections de la Libre-Pensée du canton de Neuchâtel et du Jura bernois aura lieu dimanche prochain à Cernier.

L'ordre du jour comporte entre autres des rapports sur le congrès de Paris, sur les écoles libres du dimanche et sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

Un congrès.

La Fédération internationale pour l'abolition de certains règlements injustes et arbitraires concernant la traite des blanches tiendra un congrès à Neuchâtel, du 26 au 29 septembre. On y célébrera le trentenaire de cette œuvre, et l'on y lira un important message de Mme Butler ,fondatrice et présidente de la Fédération.

Chasse.

Le Conseil d'Etat a fixé l'ouverture de la chasse générale en 1905 au 1er octobre et sa fermeture au 30 novembre.

La chasse au chevreuil est permise du 9 au 14 octobre inclusivement.

La chasse aux cerfs, aux daims et à la marmotte est interdite en 1905.

Région des lacs.

Samedi après midi, trois petits garçons, âgés de 8 à 10 ans, s'amusaient sur la Thièle, à Nidau, dans un petit bateau attaché. Ils furent avertis du danger qu'ils couraient et renvoyés de là. Mais aussitôt après, les imprudents et désobéissants gamins retournèrent au petit bateau. Ils firent si bien qu'il chavira, jetant dans les flots Ernest Büttikofer, âgé de huit ans, qui fut noyé. Son corps n'a pas encore été retrouvé.

Affaires horlogères

Les horlogers et les monts-de-piété en Allemagne.

Nous avons entretenu nos lecteurs à plusieurs reprises déjà de la lutte des horlogers allemands contre la concurrence déloyale dans toutes ses formes, entre autres par les monts-de-piété.

Les dommages causés aux horlogers par les établissements de ce genre ont augmenté sans cesse ces dernières années, d'autant plus que, suivant les assertions de la presse technique allemande, il s'est développé en Suisse une véritable industrie pour la confection de montres destinées aux monts-de-piété. Des industriels peu scrupuleux trouvent avantage à y placer leurs produits et à les voir ainsi écoulés parmi le public. L'industrie bijoutière également souffre de procédés analogues.

Toutes les sociétés horlogères allemandes se sont émues de cet état de choses déplorable et, appuyées par l'association des grossistes horlogers, la Société de crédit de Pforzheim et l'association des joailliers, orfèvres et bijoutiers allemands, ont décidé d'organiser une action commune contre la concurrence désastreuse des monts-de-piété. Chargé par ces différentes sociétés, M. le Dr Rocke, qui fait autorité en cette matière, a rédigé une brochure intitulée : « Les dommages causés par les monts-de-piété au commerce horloger et bijoutier ». Elle traite la question avec une compétence accomplie et, accompagnée d'une circulaire appropriée, a été mise entre les mains des autorités. Les ministères de l'Intérieur de plusieurs provinces ont déjà mis la question à l'étude en s'adressant aux présidents des chambres de commerce qui, de leur côté, se sont adressés aux industriels lésés dans le but d'obtenir tous les renseignements désirables. Il s'agit de constater en premier lieu si les monts-de-piété reçoivent bien réellement des stocks entiers de montres et d'objets de bijouterie destinés spécialement à l'écoulement par ces établissements et d'en connaître les quantités.

Il va sans dire qu'il se passera un certain temps jusqu'à ce que le matériel nécessaire soit réuni, mais on espère que cette enquête fournira toutes les données nécessaires pour l'introduction de dispositions législatives nouvelles protégeant le commerce honnête.

La Chaux-de-Fonds

A propos des récompenses pour l'horlogerie à l'Exposition de Liège.

Nous avons dit l'autre jour vouloir attendre une information officielle avant de publier les relèvements faits aux récompenses de l'horlogerie à Liège et dont nous avions connaissance.

Nous avons reçu aujourd'hui une lettre de M. Boillot-Robert ,consul de Belgique, à Neuchâtel, laquelle renfermait la liste officielle et complète de toutes les récompenses accordées aux exposants suisses — sauf aux représentants de l'horlogerie.

M. le consul de Belgique nous disait dans sa lettre qu'il ne voyait pas la nécessité de nous communiquer la liste de l'horlogerie puisque nous l'avions déjà publiée.

Or nous savons que le Jury supérieur a modifié deux récompenses. MM. Lipmann frères de Besançon ont obtenu le Grand Prix au lieu de la médaille d'or, passant ainsi sur le Diplôme d'honneur. De son côté, la maison Hector Lévy de Paris a reçu la médaille d'or en place de celle de bronze, passant par dessus la médaille d'argent.

Malgré l'importance de ces changements, M. Boillot-Robert ne nous en dit pas un mot. Nous savons pourtant qu'ils sont exacts. Alors pourquoi les passer sous silence.

D'autre part, nous savons que la plupart des exposants horlogers suisses ont demandé des élévations de récompenses. Ceux-là n'ont reçu jusqu'ici aucune réponse à leurs réclamations.

Quant aux avantages accordés aux deux maisons françaises, ils sont demeurés complètement ignorés de M. C. Girard-Gallet, président de la classe. Cependant, il avait été entendu que M. Aucoc, président français du Jury de groupe et membre du Jury supérieur n'autoriserait aucun changement dans les récompenses sans en nantir M. Girard-Gallet.

Les changements apportés aux récompenses de MM. Lipmann et Lévy se sont donc faits complètement en dehors du Jury de l'horlogerie proprement dit.

On avouera que tout cela est singulier, bien singulier. Nos fabricants demandent des explications. Prière à M. le commissaire Boillot-Robert de leur en donner.

L'affaire du soldat Kohler.

Nous avons reçu de toutes parts des témoignages d'approbation à notre article d'hier concernant la mort du soldat Kohler et en remercions ici nos correspondants.

Un de ces témoignages nous a été particulièrement sensible. Cet après-midi, en effet, une dépêche nous parvenait de Courtételle, signée de plusieurs sous officiers du bataillon 20.

Ce télégramme nous adresse, au nom d'un groupe important de la 3e compagnie des paroles de sympathie extrêmement cordiales pour avoir défendu la veuve et les orphelins du malheureux Kohler et nous informe qu'une souscription est ouverte pour eux dans le bataillon 20.

A notre tour, nous félicitons chaudement ces soldats du noble sentiment qui les pousse à venir en aide à la pauvre veuve de leur camarade.

Il y a encore heureusement sous de simples vareuses d'exercice, des cœurs qui comprennent la vraie charité et qui mieux, savent la mettre en pratique.

Le geste de ces simples soldats vaut mieux que les salves qu'on a tiré sur la tombe de l'infortuné .

Nous apprenons d'autre part que le représentant de la famille Kohler, l'avocat Brosi fils, de Soleure, estime que la Confédération, dans un cas pareil, ne doit pas se contenter de verser l'indemnité prévue par les statuts de l'assurance en faveur des militaires en service, mais qu'elle doit aller au-delà et assurer l'existence de ceux qui ont été privés de leur chef. Le fils aîné de Kohler n'a que sept ans et la veuve est absolument sans ressources.

Fabricants de boîtes or.

Hier matin, lundi, a eu lieu à la Chaux-de-Fonds le premier congrès suisse des patrons monteurs de boîtes en or.

L'assemblée générale s'est ouverte à 11 heures du matin, sous la présidence de M. Jules Guillod-Gaillard.

Les statuts ont été adoptés après une légère modification et plusieurs conventions ratifiées à la majorité absolue.

La séance a été levée à une heure et demie et l'après-midi a eu lieu un banquet à la Fleur-de-Lys ,dans lequel se sont fait entendre, entre autres, MM. Girard-Gallet et Calame-Colin.

Le prix du pain.

A partir d'hier, lundi, le prix du pain a baissé de 34 à 32 centimes le kilogramme.

Communiqués

La « Philharmonique italienne » au Stand.

On nous écrit ce qui suit :

Hier au soir, me promenant sur la rue Léopold-Robert, je vis la « Philharmonique italienne »en grande tenue se dirigeant au Stand des Armes-Réunies.

N'étant pas curieux de nature mais désirant connaître la cause de ce concert, je me mis à suivre la musique et pénétrai dans le Stand.

Dans la salle du plain-pied, je vis une superbe exposition de lots, tous plus beaux les uns que les autres et arrangés avec un goût et un cachet vraiment artistique, ce ne sont que des mains de jolies demoiselles qui ont pu disposer ces objets de telle façon.

Je restai longtemps à contempler cette exposition de lots enviant les heureux gagnants.

Le son de la musique vint me tirer de ma contemplation et m'inviter à me rendre dans la salle du haut.

La « Philharmonique italienne » inaugurait la série des concerts clôturant sa tombola.

Le buffet est desservi par de jolies et aimables demoiselles qui, le sourire aux lèvres, se font un plaisir de servir chacun avec dextérité.

Après la musique, deux fillettes déclamèrent « Ma Poupée », avec beaucoup de grâce et de naturel, aussi l'auditoire fût-il satisfait et se permit de bisser. Bravo, mesdemoiselles, vous avez contribué pour une large part au succès de la soirée, aussi je vous remercie.

Après le concert, une aimable sauterie fût organisée, et tous, jeunes et vieux, de montrer une ardeur juvénile.

A titre de renseignement, je vous donne un aperçu du programme de ce soir :

1. Marche militaire. 2. Arlequin (fantaisie pour clarinette). 3. Assaut d'escrime (deux amateurs). 4. Le Barbier de Séville(ouverture de l'opéra). 5. Aime-moi (romance pour baryton). 6. La Vie à Palerme (valse), etc.

Un ami de la « Philharmonique ».

Musique des Cadets.

Samedi soir, la Musique des Cadets se rendait devant la demeure de son sous-chef, M. Charles Schneider, où elle joua deux marches très entraînantes.

Cette petite manifestation était motivée par le départ de notre jeune compatriote, qui se rend au Conservatoire de musique de Strasbourg, pour une période d'études de 3 ans.

En témoignage de leur sincère affection à ce jeune et sympathique sous-chef, ses camarades lui ont offert de jolis souvenirs, compensation modeste pour les services rendus pendant les dernières années à la Musique par M. Ch .Schneider, lequel se montra fort touché de ces marques d'affection fraternelles et inattendues.

On échangea mutuellement des vœux de réussite et de bonheur et cette petite fête d'adieux se termina par une collation offerte à tous ces jeunes musiciens par l'honorable famille de M. Charles Schneider.

Nous joignons à tous ces souhaits de bonheur, nos meilleurs vœux pour un bon résultat dans les études futures que fera en pays étranger notre jeune compatriote.

Cinématographe Hipleh Walt.

L'établissement de M. Hipleh-Walt clôturera définitivement ses représentations demain soir. Avis à ceux qui n'ont pas vu ou qui veulent voir encore les superbes tableaux qu'il présente.

Demain après-midi mercredi, nouvelles séances pour les enfants au prix de 15 centimes par place.

Dépêches

de l'Agence télégraphique suisse

19 SEPTEMBRE

La grève des maçons

ST-IMIER. — Les réunions convoquées hier au soir n'ont pas eu de résultat. Cependant, dans une nouvelle réunion aujourd'hui à midi, les délégués des deux parties sont tombés d'accord sur les points suivants :

Journée de 10 heures. Salaires : pour les maçons, 50 centimes l'heure ; mineurs, 45 cts. ; manœuvres, 40 cts. ; « tragues », 33 cts. Les entrepreneurs se réservent de payer certains ouvriers en dessus ou en dessous de ce tarif, suivant leurs capacités.

La grève est virtuellement terminée.

Parti socialiste suisse

BIENNE. — Le comité directeur du parti socialiste suisse annonce qu'étant donné la prochaine campagne pour les élections au Conseil national, le congrès extraordinaire qui doit discuter la question militaire ne sera convoqué qu'en janvier ou février. Le comité du parti se réunira en décembre pour préparer le congrès et discuter différentes autres affaires du parti.

La foudre — Sept victimes

LYON. — Hier, au cours d'un violent orage, la foudre est tombée sur un bâtiment en construction dans le quartier de la Croix-Rousse.

Un ouvrier a été tué; six autres, gravement brûlés, sont atteints d'un commencement de paralysie.

La grêle a brisé les vitres de nombreux immeubles.

Au Maroc

PARIS. — Le « Matin » dit que la France a dû suspendre les pourparlers au sujet du Maroc, l'Allemagne prétendant avoir des droits aussi considérables qu'elle et réclamant un port sur l'Atlantique, sans doute Mogador; il est probable que les pourparlers reprendront aujourd'hui et que rien ne lassera la patience de la France.

Eboulement du quai d'Anvers

ANVERS. — Cent cinquante mètres du quai sud se sont écroulés.

Deux mille ouvriers travaillent pour conjurer les suites de cet accident.

Explosion

PARIS. — Une explosion s'est produite lundi matin à Paris, dans les bâtiments de la Compagnie pour air comprimé. La cause est attribuée à la rupture d'un tuyau conducteur de vapeur. Deux ouvriers ont été tués et quatre blessés grièvement. Une enquête est ouverte.

Le congrès socialiste d'Iéna

IENA. — Au congrès socialiste, le comité directeur a déposé une résolution de blâme contre le prince de Bulow, pour avoir interdit la conférence Jaurès en faveur de la paix.

Une motion de blâme a été également déposée contre le gouvernement badois qui a empêché l'Italien Tedeschiai, le Suisse Greulich et l'Autrichien Adler de parler à la réunion de Constance.

M. Vollmar discute le projet du nouveau statut d'organisation. Il a été déposé 150 amendements et deux contre-projets.

En Russie

ST-PETERSBOURG. — Contrairement à l'information de Washington, d'après laquelle M. Roosevelt aurait l'intention de réunir une seconde Conférence de La Haye, on apprend de bonne source que le tsar se propose de s'adresser lui-même aux puissances étrangères et que M. Roosevelt est très sympathique à cette démarche.

Au Caucase

TIFLIS. — De nombreux Tartares ont attaqué cinq trains remplis d'Arméniens; ils ont tué les hommes et emmené les femmes et les enfants en captivité. Dans le district de Gori, de nombreuses collisions se sont produites et le nombre des morts est considérable. Les assassinats continuent à Bakou.

TIFLIS. — Deux mille personnes ont attaqué un train dans la province de Tiflis. La troupe a tiré et a tué et blessé un grand nombre de manifestants.

Le futur gouvernement russe

ST-PETERSBOURG. — Le tsar a ordonné la création d'un conseil de ministres qui sanctionnera toutes les mesures administratives. Il aura à sa tête le premier ministre, qui présentera les autres ministres à l'agrément du tsar. Seul le premier ministre aura le droit de rapports personnels avec le tsar.

Cote de l'argent fin 19 Septembre fr. 109.— le kilo.

Imp. A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds.

TOMBOLA
DE LA
Philharmonique Italienne

Restaurant des ARMES - RÉUNIES
Ce Soir
GRAND CONCERT
Programme varié.

BRASSERIE DU GLOBE

Tous les MERCREDIS soir
8554-17* dès 7½ heures

TRIPES

Se recommande, Edmond ROBERT.

Enchères publiques

Il sera vendu aux enchères publiques à la HALLE, **Place Jaquet-Droz**, le **Lundi 25 Septembre 1905**, dès 1½ heures après midi, des vins en bouteilles et en fûts sur échantillons, savoir:

Asti, Bourgogne, Neuchâtel blanc, Mâçon, Arbois, Bordeaux, Beaujolais, Moulin-à-Vent et Neuchâtel rouge, des liqueurs, Bitter, Marc, Madère, Malaga, vermouth, eau-de-cerises, rhum, etc., etc.

Office des Faillites:
Le Préposé,
15013-3 H-3356-c H. HOFFMANN.

Etude JACOTTET et BERSOT, Le Locle

IMMEUBLE A VENDRE

situé rue de la Concorde, LOCLE

A vendre, à des conditions très avantageuses, de prix et de paiement, l'immeuble rue de la Concorde n° 55, village du Locle, comprenant un bâtiment d'habitation, magasin, trois grandes caves voûtées, écurie et remise, assuré fr. 35,200, et des terrains en nature de dégagements. 14685-1

Entrée en propriété et jouissance à la convenance de l'acheteur.

Cet immeuble, en bon état, aménagé spécialement, conviendrait pour l'exploitation d'un commerce en gros et en détail.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Jacottet & Bersot, au Locle.

A VENDRE

pour cause de départ. un moteur électrique de la force d'un demi-cheval, une machine Dynamo à courant continu pour atelier de dorages ou nickelages, pouvant servir à la charge d'accumulateurs, 12 mètres de petite transmission, un puissant soufflet et lampe à souder, un lot de paillons et émaux de couleurs, un mortier en agathe, une machine à décalquer, deux bons balanciers à découper et quantité d'outils divers en bloc ou séparément. 14910-2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Société de Consommation

Jaquet-Droz 27. Numa-Droz 111. Numa-Droz 45. Parc 54. Industrie 1. Nord 17. Fritz-Courvoisier 20 Rue du Doubs 139,

Neuchâtel blanc 1904, le litre sans verre 65 ct.
Neuchâtel blanc 1903, la bout. sans verre 65 ct.
Neuchâtel rouge 1900, la bout. sans verre, 1 fr. 10.
Vin de Palestine doux 1900, type Malaga, le litre sans verre, 1 fr.
Carovigno blanc 1895, ferrugineux, vin de malade, la bout. verre perdu, 1 fr.
Asti, première marque, extra mousseux, le litre verre perdu, 1 fr. 10.
Pommard vieux, la bouteille, verre perdu, 1 fr. 50.
Bordeaux Pessac 1902, la bouteille verre perdu, 75 ct.
Beaujolais Morgon 1899, la bout. verre perdu, fr. 1.40.
Vinaigre d'Orléans, surfin, le litre verre perdu, 85 ct.
Huile d'olive vierge, première fraîcheur, le litre, verre perdu, 2 fr. 50.
Viande liquide, arôme exquis, le flacon, 1 fr. 50. 6023-59
L'incomparable Congo, le morceau 65 ct.
Plus d'impureté du teint par l'emploi régulier du savon **«Tormentille»**, le morceau, 60 ct.
Odontine Ph. Andrea, tubes et boîtes 75 c. et 1 fr.
Jus Cassano, véritable marque «Etoile», le bâton, 20 ct.

TOMBOLA
DE LA
Philharmonique Italienne

Restaurant des ARMES - RÉUNIES
Ce Soir
Grand Concert
Programme varié.

PLACE DU GAZ

*** SALON ***

CINÉMATOGRAPHE

G. Hipleh-Walt

Pour cause de mauvais temps **Mardi et Mercredi**

GRANDES REPRÉSENTATIONS

à **8 heures ¼** et **9 heures ¼** 15020-1

Clôture définitive

A chaque Représentation, changement de Programme.

LEÇONS DE PIANO

Mademoiselle Bauer, de Besançon, viendra s'installer à La Chaux-de-Fonds et se recommande pour leçons de Piano et de Solfège, à des prix modérés. 15826-3

S'adresser chez M. **Jules-U. Dubois**, rue de la **Paix 47.**

M. Joseph BEINISCH

Acheteur en gros, du CAIRE

actuellement

Hôtel Central, chambre No. **25**

achète comptant tous lots ou *stocks* de **MONTRES or, argent, acier et métal**, en liquidation. 15004-3

S'intéresse à tous les articles réguliers et à toutes Nouveautés.

Reçoit toute la matinée de 8 h. à midi.

MONTRES

MM. **Krämer et Krieger**, Horlogerie *en gros* achètent à **l'Hôtel central**, de 9 à 11 heures, **Mercredi, Jeudi** et **Vendredi**, tous les genres de montres pour l'**AUTRICHE**, en acier, métal, argent et or. 14977-2

FORGERON

Un bon forgeron sur machines, connaissant bien la forge des burins pour diverses machines, Patent I, ferrage des chevaux, connaissant la trempe blanche pour des pièces de montres acier, demande place stable. Bon certificats. 15021-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Quelques H-10333-J 15015-3

Remonteurs d'échappements

connaissant bien la montre ancre extra-plate, pourraient entrer de suite à la Fabrique **Degoumois**, à **St-Imier.** Travail lucratif et suivi.

ON DEMANDE

pour de suite 3 bons H-10308-J 15016-3

EMAILLEURS

à la Fabrique **Fritz Mäder, à Moutier.**

Chef d'ébauches calibriste

habile et énergique, bien au courant de sa partie, est demandé par importante fabrique d'horlogerie.

Offres sous chiffres **E. 3342 C.** à **Haasenstein & Vogler**, La Chaux-de-Fonds. 15014-2

MONTRES

égrenées

Montres garanties

Tous genres. Prix réduits

Beau choix.

F.-Arnold Droz

Jaquet-Droz 39, Chaux-de-Fonds
3329-117

— Aiguilles —

Une bonne **POLISSEUSE**, sachant faire les têtes polies, est demandée de suite. — Adresser les offres, sous chiffres **B. B. 14804**, au bureau de l'Impartial. 14804-1

Machine à régler

système Grosjean - Redard, EST DEMANDÉE d'occasion. H-5207-N

Payement comptant. 14942-1

S'adresser à **M. Jéquier-Borle**, à **Fleurier.**

ATELIER

A louer pour juillet, août ou époque à convenir, un grand atelier avec bureau, situé près de la Gare. 8704-50*

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Dans une Fabrique de montres or, on demande un 14819-2

Employé

énergique, ayant bonne mémoire, pour la direction de l'établissage. — Adresser offres et certificats, ainsi que prétentions, sous chiffres **O. 3306 C.**, à MM. **Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.**

Secrets Américains

et à vis or et argent

Deux bons **ouvriers** sont demandés de suite à l'atelier L.-A. BARBIER, rue de la *Flore* 7, **Bienne.** 15009-3

Dr F. Humbert

DE RETOUR

14871-1

AUX GRAVEURS!

A remettre, pour cause de départ, un **atelier de graveurs et guillocheurs** en pleine prospérité et bonne clientèle. — S'adresser sous chiffres **L. Z. 14912**, au bureau de l'Impartial. 14912-2

Occasion unique!

A vendre à prix très avantageux un **ORGUE-HARMONIUM** américain, possédant 17 régistres, 2 claviers et pédalier. Son magnifique. 15018-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Pour trouver à Genève

commerce quelconque: pension d'étrangers, café, brasserie, épicerie, crèmerie, mercerie, magasin de tabacs, salon de coiffeur, fabrique de liqueurs, etc., etc., écrivez Case Rhône **1947, Genève.** 15003-52

OCCASION!

Les amateurs de peintures peuvent acheter plusieurs 14721-1

Toiles de Maîtres

à des conditions exceptionnelles.

Prière de venir visiter!

COSTET, photographe

Rue de la Charrière 21.

A louer pour tout de suite ou pour époque à convenir, **RUE NUMA DROZ 59**, le H-3158-C 14238-2

premier étage

composé de 6 chambres, alcôve, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. **Alfred Guyot**, gérant, **rue de la Paix 43.**

A louer

Premier étage, 3 chambres, balcon, corridor éclairé. Prix modéré. — S'adresser rue Sophie Mairet 5, **au rez-de-chaussée, à droite.** 14651-4

Horlogerie

Une fabrique d'horlogerie à GENÈVE, demande un 15042-3

Régleur

connaissant bien le réglage aux températures, ainsi qu'un bon

Remonteur

pour petites et grandes pièces. — Adresser les offres sous **T. 10335 X.** à l'Agence **Haasenstein et Vogler, Genève.**

Remonteur!

On sortirait des remontages à domicile à un bon remonteur qui a l'habitude de faire des bonnes pièces cyl. 11 et 12 lig. — S'adresser avec échantillons, rue du Parc 65, au 1er etage. 15043-3

GRAVEUR

Un bon graveur de boîtes, bien au courant de la taille douce, paysages, portraits d'après photographie, etc., est demandé pour l'Etranger. Bonne place et bien rétribuée. — Adresser offres et, si possible, épreuves de capacités, sous chiffres **A. U. 15050**, au bureau de l'Impartial. Inutile de se présenter sans bonnes références. 15050-2

Employé intéressé

Dans une industrie en pleine prospérité, on demande employé connaissant comptabilité et correspondance. On donnera la préférence à personne pouvant faire un apport contre intéressement aux bénéfices. — Adresser offres écrites et références, sous chiffres **B. 3274 C.**, à MM. **Haasenstein & Vogler, la Chaux-de-Fonds.** 14657-4

Première Maison de Genève

engagerait de suite une bonne **piqueuse à la machine**, une **ouvrière pour boléros, jupières et corsagères.** 3 à 5 fr. par jour selon capacités. — S'adresser de suite à Mme Vve Kocher, Numa-Droz 12-A. 14907-2

Pour cause de santé

Imprimerie et Lithographie

à remettre

ou recherche d'un **associé** pour sa continuation. — Offres à M. **E. Barrès**, régisseur, **GENÈVE.** H-9544-X 13995-1

On demande à louer

de suite ou pour le 1er novembre, un **appartement moderne** de 6 à 7 pièces, au 1er ou 2me étage, situé à proximité des Etablissements d'instruction publique. Deux appartements sur le même palier conviendraient également.

Adresser offres avec prix sous chiffres **N. 3365 C.** à l'Agence **Haasenstein et Vogler**, La Chaux-de-Fonds. 15017-3

Emballeuse

La Maison Achille HIRSCH demande une jeune fille comme emballeuse. — Faire offres par écrit en indiquant prétentions. 14917-1

Boulanger

Ouvrier boulanger bien au courant de sa partie, cherche place; pourrait entrer de suite. Bons certificats et références. — S'adresser à M. Jean Saino, **Corgémont.** 15031-2

Deux ou trois bons ouvriers

MENUISIERS

pourraient entrer de suite à la **Parquetterie de Bassecourt** (Jura-Bernois). Travail suivi assuré. On exige de bons certificats. H-10350-J 15047-3

Aux Mécaniciens, Charrons, Menuisiers, Ebénistes et Tourneurs!

A vendre un **grand ATELIER** avec moteur électrique 2 HP, scie à ruban, scie circulaire, 6 tours, etc., etc., le tout bien installé dans un local de 58 mètres carrés, cour attenante. Bonne reprise pour personne sérieuse travaillant le bois. **Pressant.** — Offres par écrit, sous chiffres **R. L. 14380**, au bureau de l'Impartial. 14380-1

A remettre à Genève

Crèmerie-Restauration

en pleine prospérité. Jolie clientèle. — S'adresser à M. **Ch. Appia**, rue Saint-Léger 5, **Genève.** HC-10091-X 14820-2

Couturière se recommande pour faire des **tabliers, jupons**, etc., ainsi que pour des **raccommodages** de tous genres. — S'adresser rue Numa Droz 141, au 2me étage, à gauche. 14716

TOMBOLA
DE LA
Philharmonique Italienne

Restaurant des ARMES - RÉUNIES
Ce Soir
GRAND CONCERT
Programme varié.

Agence de Prêts

sur objets d'or et d'argent

soit: **Bijouterie, Orfèvrerie, Horlogerie**, etc. 11031-124

RUE LÉOPOLD ROBERT 55,
au rez-de-chaussée,
vis-à-vis de l'HOTEL CENTRAL
Discrétion absolue. Téléphone **1198.**

FILLE

On demande pour KUSSNACHT, une fille sachant cuire et laver. Occasion d'apprendre l'allemand. Gage 20 fr. — S'adresser à Mme J. Ammann-Haslebacher, à **Küssnacht** (Schwytz.) 14929-2

Menuisiers

Deux ouvriers sont demandés chez M. Gustave Mügeli, Morat.
H-F 14935-2

Bel Appartement

A louer dès le 31 octobre 1905, au centre de la ville, rues Léopold Robert et Neuve 11, bel appartement moderne, mis à neuf, de 7 chambres, avec larges dépendances et salle de bains. Situation exceptionnelle. — S'adresser à M. Reutter, rue Léopold Robert 10. 13970-1

Occasion unique!

A remettre à **Genève**, au-dessous de sa valeur réelle et pour cause de santé, un commerce de gros et détail de **fleurs artificielles**, réalisant de beaux bénéfices. Peu de frais généraux. — S'adresser à M. Jules CHRISTIN, agent de l'Union suisse du Crédit-Réforme, **Genève.** H-9834-X 14390-1

A LOUER

pour le 31 Octobre prochain ou époque à convenir, les **locaux** occupés par M. Erny, voiturier, **Charrière 81**, soit logement, écurie grange et remise, ainsi que les terres allant avec la ferme.

S'adresser à M. GUYOT, gérant, rue de la Paix 43. 14540-2

A louer

pour le 31 octobre 1905 ou avant

Rue du Marché 1 **MAGASIN** avec arrière-magasin, grandes caves, pour n'importe quel commerce, avec ou sans agencement d'épicerie. 7555-59*

S'adresser au bureau de l'Impartial.

BOULANGERIE

J. Salvisberg

RUE DU COLLÈGE 19

Dès le 15 Septembre:

PAIN BLANC extra, **32** ct. le kg.
PAIN NOIR » **26** » »

14826 Se recommande.

Lingère

Bonne lingère se recommande pour tout ce qui concerne sa profession. Travail prompt et soigné. — S'adresser **rue D.-JeanRichard 11.** au 2me étage. 14420

Tailleuse et Lingère

Mlles **JAQUES** viennent de s'établir **rue Alexis-Marie Piaget 17** et se recommandent aux dames de la localité pour tous les travaux concernant leurs professions, soit en journées ou à la maison. Elles espèrent, ayant déjà plusieurs années de pratique, par un travail prompt et soigné, mériter la confiance qu'elles sollicitent. 14534

Tailleuse se recommande pour de l'ouvrage à la maison. — S'adresser **rue Ph.-H.-Matthey 8**, au 1er étage. 14723

TOMBOLA
DE LA
Philharmonique Italienne

Restaurant des ARMES - RÉUNIES
Ce Soir
Grand Concert
Programme varié.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
Georges - Jules SANDOZ
Léopold-Robert 46
Argenterie contrôlée. 10309-9*
Services. — Cuillers.
Théières. — Cafetières. — Plateaux.
Joli choix pr Cadeaux de noces.
Prix modérés. Envois à choix.

Chef d'atelier

On cherche une personne sérieuse et de caractère, capable de surveiller et diriger un **atelier de polissage et finissage de boîtes** argent. Place stable. — Offres sous chiffres **E. E. 15051**, au bureau de l'Impartial. 15051-3

PIANOS

célèbres de la maison **Wilh. Schimmel**, de Leipzig, **brevetés**, représentés par Mme **Correvon de Ribeaucourt** pour La Chaux-de-Fonds et la Suisse entière. Un avis indiquera les jours qu'elle recevra. Hc-10348-x 15041-1

Banque de prêts sur gages
Agence Wolff (S. A.)
2, RUE du MARCHÉ 2.
Prêts sur **bijouterie, horlogerie, meubles** et tous articles.
Grandes facilités accordées pour les dégagements. 2102-112

Acheveur. Un acheveur consciencieux bien au courant de la lépine demande des achevages savonnettes entre ses heures. 15059-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Jeune guillocheur capable ayant travaillé à l'étranger et connaissant les travaux divers sur la machine droite, ronde et ovale, demande place stable. — S'adresser à M. Jacob Wild, guillocheur, Hauptstrasse 23, **Altenstadt-Geisslingen St.** (Wurtemberg.) 15005-3

Secrets. Un bon faiseur de secrets américains pour boîte or, se recommande à MM. les Fabricants d'horlogerie. Ouvrage prompt et soigné. 15040-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Polisseuse. Une bonne polisseuse de boîtes argent cherche une place pour se perfectionner sur la boîte or. — S'adresser chez Mme Liengme, rue Général-Dufour 8, au 1er étage. 15054-3

Deux demoiselles ayant déjà travaillé sur les ébauches, aimeraient entrer en atelier; à defaut, travailleraient sur n'importe quelle partie. — S'adr. rue de la Charrière 53. 15057-3

Modiste. Une jeune fille désirerait trouver bonne place pour se perfectionner comme **assujettie** modiste. — S'adresser rue de la Cure 3, au pignon. 15006-3

Une demoiselle de toute moralité demande place dans bureau ou magasin. 15062-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Horloger. **Un excellent horloger-technicien, connaissant l'horlogerie à fond, demande place de suite comme DIRECTEUR de fabrique de montres Roskopf. — S'adresser par écrit sous initialesF. M. 14932, au bureau de l'IMPARTIAL.** 14932 2

Acheveur-décotteur demande de l'ouvrage à domicile pour grandes pièces ou des remontages. S'ad. au bureau de l'Impartial. 14971-2

Demoiselle de toute moralité, parlant les deux langues, cherche place comme demoiselle de magasin ou dans un bureau pour se mettre au courant de la sortie et de la rentrée de l'ouvrage. — S'adresser rue du Puits 27, au rez-de-chaussée, à gauche. 14931-2

Jeune homme de 25 ans, cherche place comme commissionnaire ou autre emploi. 14940-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Une personne se recommande pour des **ouvrages domestiques.** — Offres sous **B. B. 14927**, au bureau de l'Impartial. 14927-2

Jeune commis schaffhousois, qui a travaillé pendant 5 ans dans une banque, désirant se perfectionner dans la langue française, cherche place; éventuellement comme volontaire pour commencer. — Adresser offres sous chiffres **E. S. 14803**, au bureau de l'Impartial. 14803-1

Apprenti. On cherche à placer un jeune garçon de 14 ans comme apprenti dans un commerce quelconque. — S'adresser sous initiales **F. M. 14808**, au bureau de l'Impartial. 14808-1

Commissionnaire cherche emploi dans un comptoir ou place analogue; connaît l'horlogerie. Prétentions modestes; références à disposition. — S'adr. sous chiffres **A. L. 14840**, au bureau de l'Impartial. 14840-1

Servante. Demoiselle de 40 ans et de toute moralité, cherche place chez un monsieur seul, pour le 1er octobre ou époque à convenir. — S'adresser Puits 5, au 3me étage. 14792-1

Visiteur-retoucheur demande place stable. — S'adr. sous chiffres **E. M. 15038**, au bureau de l'Impartial. 15038-3

Visiteur. On demande un **bon visiteur** connaissant à fond les échappements ancre et cylindre. — S'adresser au Comptoir Levaillant & Bloch, rue Léopold-Robert 38. 15011-3

Graveur. On demande un graveur mille-feuilleur. 15039-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Emboîteur. On demande de suite au Locle, un bon ouvrier emboîteur connaissant si possible la mise à l'heure intérieure. — S'adresser à M. Edmond Jeanfavre, rue du Temple 5, **Locle.** 15007-3

Graveur. On demande de suite un bon graveur pour faire le mille feuilles. — S'adr. rue du Progrès 13. 15027-3

Aiguilles. Dans fabrique de la localité, on demande 2 bonnes **ouvrières** pour le découpage et une **riveuse** de petites secondes; à défaut, on formerait une personne pour cette dernière partie. 15035-3
Un **mécanicien-découpeur** trouverait place stable et bien rétribuée, à la même adresse. Il est nécessaire qu'il connaisse à fond le montage et la réparation de l'outillage.
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Guillocheur. On demande de suite un bon guillocheur pour cadrans métalliques. 15061-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Remontages. On offre des remontages à faire à domicile, en grandes pièces ancre. 15060-3
S'adr. au bureau de l'Impartial.

Polisseuse et **aviveuse** de boîtes argent sont demandées de suite. — S'adresser rue Numa-Droz 105, au 2me étage. 15046-3

Polisseuse. La S. A. Veuve Ch.-L. **Schmid & Cie** demande une bonne polisseuse de boîtes et cuvettes argent. Bon gage. 15064-3

Sertisseuses. Deux bonnes sertisseuses à la machine sont demandées de suite. — S'adresser rue du Parc 5, au 2me étage. 15055-3

Boulanger. On demande de suite un jeune ouvrier boulanger sachant travailler seul. — S'adresser à la Boulangerie rue de l'Hôtel-de-Ville 4, **Le Locle.** 15008-3

Homme de peine. Jeune homme est demandé à la Confiserie Ruch, rue du Versoix 3a. 15025-3

Commissionnaire. On demande de suite un bon commissionnaire entre les heures d'école. — S'adr. rue Numa Droz 2, au 3me étage. 15022-3

Servante. On demande une personne pour aider au ménage et donner quelques soins à une malade. — S'adresser rue de la Serre 37, au 2me étage. 15036-3

Servante. Une personne d'un certain âge, forte et robuste, demande place de suite à la campagne ou au Val-de-Ruz. 15063-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. On demande dans un petit ménage soigné, une jeune fille honnête et sachant un peu cuire.
S'adr. rue de la Paix 31, au 2me étage. 15052-3

Jeune garçon. On demande un jeune garçon de 16 à 18 ans chez un agriculteur. — S'adr. rue de la Serre 6, au 2me étage. 15034-3

Jeune fille. On demande pour courant octobre, une personne de confiance sachant coudre et repasser et ayant l'habitude des enfants. — Inutile de se présenter sans de bonnes références. Ecrire case postale **664.** 14696-3

Visiteur-décotteur capable et actif est demandé dans maison d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds. S'ad. au bureau de l'Impartial. 14968-2

On demande un bon Commis de fabrication, Voyageurs, Domestique de campagne, Garçons de peine et d'hôtel, Sommelière, Fille de salle, Ouvriers pour tout genre de travail, Cuisinière (45 fr. par mois), Bonnes, Repasseuse, etc.
Agence Commerciale et Industrielle, rue de la Serre 16. 14945-2

Remonteurs. On demande deux ou trois remonteurs connaissant l'achevage après dorure. 14925-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Doreur. On demande de suite un bon ouvrier doreur sachant bien grener et gratteboiser. Bon gage. — S'adr. chez M. J. Huggler, rue du Progrès 61. 14938-2

Cadrans. Plusieurs bonnes **pailleuses** et **perceuses** sont demandées à la fabrique de cadrans Breit frères, Doubs 117. Entrée de suite ou dans la quinzaine. 14916-2

Apprenti **remonteur.** — On demande de suite un jeune homme de bonne conduite, ayant si possible fait les échappements, pour apprendre à démonter et remonter petites pièces cylindre.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 14933-2

Apprenties. On demande de suite une ou deux apprenties **repasseuses en linge.** — S'adresser à Mme Antenen, rue Fritz-Courvoisier 22. 14944-2

Jeune fille. On demande une jeune fille libérée des écoles pour aider aux travaux du ménage. — S'adresser à la Crèche de l'Abeille, Progrès 129. 14918-2

Cuisinière. **On demande, de suite, une bonne cuisinière, ainsi qu'un aide de cuisine. Certificats exigés. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.** 14533-2

Aiguilles. On demande pour entrer de suite un jeune homme âgé de 14 ans, occupé à différents travaux d'atelier, ainsi que quelques **jeunes filles** libérées des écoles. Rétribution immédiate. — S'adresser à la Fabrique, rue des Sorbiers 19. 14705-1

Servante. On cherche une personne sachant cuire et entretenir un ménage de 4 personnes. Références exigées. 14544-4*
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. On demande de suite une bonne fille pour faire les travaux d'un ménage. — S'adr. à la Boulangerie G. Zaugg, rue Numa **Droz** 126. 13884-9*

Jeune commis de fabrication, bien au courant de la rentrée et sortie, est demandé de suite. Place d'avenir pour personne ayant initiative. Connaissance stenographie si possible. — Faire offres en indiquant références et exigences sous **X. X. 222,** Poste restante. 14830-1

Emboîteur. On demande de suite un bon ouvrier. Ouvrage bien rétribué et suivi. — S'adresser rne Léopold Robert 2, au 2me étage. 14842-1

Remonteurs. La **S. A. Vve Ch.-Léon Schmid & Co** offre place à de bons remonteurs. Entrée immédiate. 14946-1

Graveur. On demande de suite un bon millefeuilleur, soit pour coup de main ou entièrement. 14833-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Régleuse. Place stable et bien rétribuée est offerte à une bonne régleuse Roskopf.— S'adresser chez Mme A. Veuve, rue de la Serre 45. 14807-1
A la même adresse, on demande à acheter une **machine à régler.**

Acheveurs. Deux bons acheveurs ancre fixe après dorure pourraient entrer au Comptoir rue du Commerce 17-a, au 1er étage. 14798-1

Secrets. On demande de suite deux bons ouvriers pour secrets sur or. Ouvrage suivi. Places sérieuses. — S'adresser à l'atelier Frank, Stand 12. 14827-1

Savonneuses. On demande de suite 2 bonnes savonneuses ayant l'habitude du savonnage des boîtes après l'avivage. Bonne rétribution si les personnes conviennent. — S'adresser à M. P. Jeanrichard, Loge 5-a. 14816-1

Finisseuse. On demande, de suite, une bonne ouvrière finisseuse de boîtes or. — S'adr. rue St-Pierre 2, au 2me étage. 14837-1

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse pour faire les fonds de dessus. — S'adresser à l'atelier, rue de la Serre 91. 14796-1

Jeunes garçons sont demandés pour la partie des **assortiments.** Rétribution après 15 jours d'essai. — S'adresser à M. J.-Arnold Calame, Promenade 19. 14797-1

Commissionnaire. Jeune homme de 16 ans est demandé pour faire les commissions dans un bureau de la localité. 14843-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Lingère. On demande en journée une bonne lingère sachant très bien faire n'importe quel raccommodage. — S'adresser rue de la Ronde 31. 14844-1

Servante. On demande de suite une bonne servante connaissant les travaux d'un ménage. — S'adresser rue de l'Envers 18, au 1er étage. 14823-1

Servante. On cherche dans un ménage de 3 grandes personnes, une bonne servante. — S'adresser rue du Parc 24, au 1er étage. 14821-1

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider dans un atelier. — S'adresser rue du Doubs 67, au rez-de-chaussée. 14831-1

Appartement. A louer de suite ou pour le 1er octobre, un appartement moderne de 3 pièces, cuisine et dépendances, balcon, situé Place d'Armes 1bis, au 1er étage. — S'adresser à M. Marchand-Weber, Place d'Armes 1. 15023-3

Grand logement est à louer, avec jardin.— S'adresser à M. Jules Leuba, aux Petites-Crosettes. 15019-3

Logements. A louer de suite ou pour le 31 octobre, 2 logements de 3 chambres, au soleil et situés près de la Gare et de la Poste; à défaut, ces 2 logements pourraient se transformer en un seul de cinq chambres. — S'adr. Pâtisserie Rickli, rue Neuve 7. 15058-3

Logements. A louer pour le 1er décembre, dans une maison d'ordre, un petit logement de deux chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Collège 8, au 2me étage. 15023-1*

Appartement. **A louer pour cause de départ et pour FIN OCTOBRE, un magnifique appartement de 3 pièces, bout de corridor éclairé, balcon, vérandah, chambre de bains, gaz, électricité, cour, lessiverie. — S'adresser à M. Angelo Parietti, Doubs 1.** 14915-2

Chambre. A louer une jolie chambre meublée à un Monsieur honnête et travaillant dehors. — S'adr. rue du Temple Allemand 99, au 1er étage. 15033-3

Chambre. A louer de suite une belle et grande chambre meublée ou non. — S'adresser rue du Pont 32-a, au rez-de-chaussée. 15045-3

On offre la **couche** et la **pension** à un monsieur. — Sadresser rue du Parc 11, au 2me étage, à gauche.
A la même adresse, à vendre une **machine à coudre** et une **zither.** 15049-3

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée, indépendante, exposée au soleil, à une personne d'âge et travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Industrie 16, au 2me étage, à droite. 15053-3

Chambre. A louer une jolie et grande chambre meublée, à 2 fenêtres. Prix modiques. 12220-13
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée et indépendante, exposée au soleil, à un monsieur de toute moralité. — S'adresser rue de l'Envers 28, au 2me étage. 14574-2

Chambres. A louer deux chambres meublées contiguës et indépendantes. — S'adresser rue du Parc 5, au rez-de-chaussée, à droite. 14949-2
A la même adresse, à vendre un casier et une vitrine.

Logement. A remettre de suite ou pour le terme, un beau logement remis à neuf, avec 2 grandes chambres, 2 petites ou 3 pièces avec cuisine, dépendances, eau et gaz. — S'adresser rue Numa-Droz 7, au 1er étage. 14239-4

Appartement à louer pour le 31 octobre 1905, 3 pièces, 2me étage, au soleil, gaz et lessiverie. Maison d'ordre. — S'adresser rue du Pont 17, au 1er étage, à droite. 13756-3

Appartement. Pour cas imprévu, à louer pour le 31 octobre 1905, dans maison d'ordre, à proximité de la Place Neuve, un bel appartement de 3 pièces, alcôve, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil, eau et gaz installés. — S'adresser en l'Etude **Paul Robert,** agent de droit, rue Léopold-Robert 27. 14911-2

Rez-de-chaussée. A louer pour le 31 octobre prochain, rue du Ravin 11, deux rez-de-chaussée de 2 pièces avec terrasse, plus un beau **pignon.** Appartements modernes et bien exposés. — S'adresser chez Mme Held, rue du Ravin 11. 14828-3*

Logement. A louer pour le 31 octobre 1905 un beau petit logement de 2 chambres, cuisine et dépendances. Prix, **30 fr.** par mois, tout compris. — S'adresser au Bureau de tabacs, rue de la Balance 16. 14453-4*

A louer pour le 1er novembre 1905, un joli **Logement moderne** composé de 3 chambres, corridor, cuisine, balcon, lessiverie, jardin et dépendances. Vue magnifique. Prix modéré. — S'adr. rue du Ravin 17, au 1er étage. 14565-5*

Pignon. A louer pour le 1er Décembre 1905, à des personnes tranquilles et solvables, un petit pignon de 2 pièces, cuisine, alcôve et dépendances,, situé rue Jaquet-Droz. — S'adr. rue du Collège 8, au 2me étage. 14405-6*

Appartement. A louer pour le 31 octobre prochain, un magnifique appartement de 2 pièces avec corridor fermé, séchoir, lessiverie et dépendances. — S'adresser à M. J. Bienz, rue Numa-Droz 136. 14412-11+

Appartements. **A louer de suite ou pour époque à convenir deux beaux appartements, rue Léopold Robert, au centre des affaires, l'un de 6, éventuellement 7 pièces, 1200 francs, l'autre de 5 pièces à 800 fr.**
S'adr. au bureau de l'Impartial. 14152-12*

A louer **pour le 1er novembre prochain un magnifique rez de chaussée de 3 belles pièces, cuisine, chambre de bain et dépendances, chauffage central indépendant, situé rue du Commerce 17 (aux Crêtets). — Pour visiter et traiter, s'adresser à M. J. Ullmann, même maison, au 1er.** 13205-14

Pignon. A remettre un joli pignon pour gens tranquilles. 12219-15*
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Appartements. **A louer, rue Léop. Robert 58, dès à présent, beaux appartements de 6 pièces et alcôve (4me étage), 5 pièces (3me étage), et pour le 30 avril 1906, 4 pièces (1er étage). Prix modérés. - S'adr. au Concierge, même maison, 1er étage, à droite.** 14017-16*

Logement. A louer pour le 1er novembre prochain, dans maison d'ordre, beau logement de 4 pièces, corridor, cuisine et dépendances, buanderie, cour, vue étendue. — S'adresser rue du Parc 78, au 2me étage. 12852-16*

ATELIER. A louer tout de suite ou pour époque à convenir un magnifique local. — S'adresser **rue du Parc 94,** au 1er étage. H-2689-c 11935-25*

A louer **pour toutes dates, LOGEMENTS de 2 et 3 chambres, au soleil, quartier des fabriques et près de la Gare. — L. Pécaut-Michaud, Numa Droz 141.** 12344-41*

Appartement. A louer pour avril 1906 ou époque à convenir, superbe appartement de 5 pièces, chambre de bonne et dépendances, situé près du Collège de l'Ouest. Prix 1400 fr. — S'adresser Case postale **413.** 14791-1

Logements. A louer, pour fin octobre, logements de 2, 3 et 4 pièces. — S'adr. à M. Alfred Schneider-Robert, gérant d'immeubles, rue Fritz-Courvoisier 20. 14838-1

Chambres A louer de suite une jolie chambre bien meublée et se chauffant ; complétement indépendante. Belle vue. — S'adresser rue Léopold Robert 2, au 2me étage. 14841-1

Petit ménage solvable demande à louer de suite ou pour Saint-Martin, **logement** de 2 ou 3 pièces, situé au centre. — Offres avec prix sous **L. B. 15010,** au bureau de l'Impartial. 15010-3

Un ménage de 3 personnes demande à louer pour le 1er novembre, dans la partie Est de la ville, un **logement** de 2 grandes chambres et jardin potager. — S'adresser à M. L. Blaser, Terreaux 20. 15048-3

Des personnes solvables, demandent à louer, pour le 31 octobre. un **appartement** de 3 à 4 pièces.
Offres, avec prix, sous initiales **S. C. 14647,** au bureau de l'Impartial. 14647-1

On achèterait d'occasion une **banque de magasin,** ainsi que des casiers, le tout en bon état.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 15029-3

On demande à acheter 1 bon **burin-fixe.**— Adresser les offres à **M. Arthur Jeanneret,** rue du Puits 23. 15044-3

On demande à acheter d'occasion 1 **lapidaire** usagé mais en bon état. — S'adresser rue Combe-Greurin 17, au 2me étage. 15065-3

Comptoir demande à acheter 1 régulateur, 1 burin fixe et 1 lanterne pour 144 montres, le tout en parfait état.
Demande également **femme de ménage** recommandable, pour faire des bureaux. 14839-1
S'adr. rue Léopold Robert 90, au 2me tage.

On achèterait d'occasion un petit **cuveau** en bon état.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 14815-1

A vendre 1 corps de tiroirs pour épicerie, 1 casier à lettres et 1 petit lit d'enfant. — S'adresser chez Mme Meyer, rue du Parc 3. 15032-3

A vendre une belle poussette moderne (moitié prix) et une lampe à suspension. 14951-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre des meubles neufs, tels que: lits Louis XV, jumeaux, à fronton et autres, complets ou séparément, secrétaires, armoires à glace, lavabo, buffets de service massifs avec tables à coulisses et chaises assorties, divans et fauteuils, tables rondes, ovales, de nuit, jolies tables à ouvrages, glaces et tableaux. — S'adr. rue des Fleurs 2, au 1er étage. 14950-2

A vendre canaris, rossignol du Japon, cardinal et autres oiseaux. — S'adresser Nord 60, au 1er étage, à droite. 14941-2

Occasion unique! A vendre pour cause de départ une grande glace, 4 tableaux, une étagère-bibliothèque, une table carrée polie avec tiroir, un divan moquette, un verticow. — S'adr. chez M. Rosenberger, place Neuve 6, au 2me étage. 14664-2

SAGNE-JUILLARD 6
ALLIANCES or 18 karats
Joli souvenir est offert aux fiancés.

Piles. A vendre faute d'emploi des zings neufs pour piles Bunzen et Chemin de fer, ainsi que des accessoires de piles, plus un potager à gaz (2 feux), un pupitre à 1 place et des lapins. — S'adr. à M. Ed. Pfister, rue des Granges 8. 14812-1

A vendre une **pompe à eau,** très peu usagée, soit en bois ou en fer, à choix. — S'adresser Sombaille 23. 14809-1

A vendre 2 portes, 1 buffet-double, des fenêtres, fourneau en fer, marmite fer blanc. — S'adresser à Mme Matthey, rue de la Paix 23. 14835-1

A vendre une belle banque de comptoir avec grillage et porte, plus un bel établi de graveur à 3 places avec toile cirée. — S'adresser rue du Doubs 137, au 1er étage, à gauche. 14834-1

Lit. A vendre un bois de lit à fronton à 2 places, avec sommier et coussin à trois-coins, en très bon état. — S'adresser Serre 32, au magasin. 14829-1

Perdu lundi après midi, depuis le Bâtiment, en suivant la route de Bel-Air, une **ceinture** en satin blanc avec deux boucles dorées et pointes acier. — La rapporter, contre récompense, au bureau de l'Impartial. 15056-3

Perdu une **pélerine** crochetée en laine noire. — La rapporter, contre récompense, rue des Granges 14, au rez-de-chaussée. 15001-2

Perdu 2 **couvertures** marquées : l'une « Joseph Siedler, aux Rondelles » et l'autre « Charles Huguenin J., Petit-Martel ». — Les rapporter, contre récompense, chez M. Jacob Hofer, Brasserie Malakof, Grandes-Crosettes. 14943-1

Trouvé un **portemonnaie** contenant quelque argent. — Le réclamer chez M. Zisset, rue du Versoix 1. 14934-1

J'ai demandé une seule chose à l'Eternel et je la rechercherai : c'est d'habiter dans la maison de l'Eternel tous les jours de ma vie, pour contempler la beauté de l'Eternel.
Ps. XXVII, 4.

Dieu est amour.
I Jean IV, 8.

Monsieur Paul Gme-Gentil et ses enfants, Mesdemoiselles Eléonore, Mathilde, Amélie et William, les familles Roulet-Debrot, Debrot, Gme-Gentil, Jeanneret-Gme-Gentil, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la mort de leur bien chère épouse, mère, sœur, belle-sœur et tante

Madame Emma Gme-GENTIL née Debrot

que Dieu a rappelée à Lui lundi, dans sa 50me année, à la suite d'une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 19 Sept. 1905.

Selon le désir de la défunte, l'enterrement aura lieu SANS SUITE.

On est prié de ne pas envoyer de fleurs.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 15024-2

Messieurs les membres de la **Société mutuelle Tessinoise** sont priés d'assister, mercredi, 20 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de

Monsieur Gilbert BERNASCONI

fils de M. Bernasconi François, leur collègue. 15027-3

Domicile mortuaire, **rue de la Charrière 16.** **Le Comité.**

l'après-midi, dans l'atmosphère surchauffée de ce bas-fonds marécageux, Troisier et Billot marchaient d'un pas lourd, se dirigeant vers la Grande-Maison.

Les forçats suivaient; ils étaient seuls avec les deux colons; les autres débarqués du premier canot parcouraient les alentours, déjà, afin de se rendre compte de l'étendue de leur malheur et de l'inanité de leurs espérances.

On eût dit que cette île était une immense nécropole. Aucun frisson dans l'air. Les grands arbres noirs sommeillaient. Point d'oiseaux. C'était vraiment comme l'antre des désespoirs et le domaine de la mort...

Ils arrivèrent au hangar.

Rien n'y révélait la présence et la vie des deux femmes.

Ils se dirigèrent vers l'angle où se trouvait le compartiment qui avait été affecté à la mère et à la fille pour leur habitation particulière.

Ils s'arrêtèrent devant la porte.

Cette porte, disloquée, à demi pourrie par les pluies, ils n'osaient la pousser dans l'épouvante où ils étaient du spectacle qui allait s'offrir à eux.

Et en une seconde, dans l'esprit des trois hommes repassa, brusquement évoquée, toute leur jeunesse.

Cette femme, qu'ils venaient chercher si loin, et dont ils n'allaient plus trouver que le cadavre sans doute, ils ne l'avaient jamais vue que deux fois jadis, dans le cabinet du juge d'instruction Lionel, et au cimetière où Valerand venait d'être enterré.

Cette femme, dont ils avaient bien souvent parlé au bagne, puisque leur vie, à tous les trois, lui appartenait, lorsqu'ils en évoquaient l'image, ils ne pouvaient pas se la représenter autrement que sous les traits d'une jeune fille presque d'une enfant, en larmes, en deuil, avec de grands yeux noirs, profonds et doux. C'était cette enfant dont ils avaient tué le père, cette enfant, pâle et triste, devant laquelle s'étaient agenouillés autrefois, dans l'horreur de leur crime, c'était elle enfin, Henriette, qui était là, derrière cette cloison pourrie, morte de faim, morte de misères et morte de désespoir...

— Je n'ose ! murmurait Rodolphe... et pourtant nous n'avons pas de reproches à nous faire... non... non... Elle-même, si elle savait, nous tendrait les mains et nous pardonnerait... Non, je n'ose entrer...

Soudain, ils tressaillent...

Du fond de ce taudis, d'où suinte, de partout, la fièvre de mort, une voix basse, douce, se fait entendre...

Une voix dans ce cimetière... N'est-ce pas plutôt le soupir d'une agonie ?

Ils se regardent... ils se rapprochent... ils se serrent les mains dans ce geste qui de tous temps, depuis la mort d'Hélène et le meurtre de Valerand, leur est devenu habituel et par lequel ils se communiquent leurs pensées...

Cette voix ne parle pas... Cette voix chante.

C'est une chanson mélancolique, assourdie, c'est la berceuse avec laquelle la bonne Blanche-et-Rose endormait Sabine malade et avec laquelle, à cette heure, Henriette berce le sommeil de son enfant...

Le sommeil ou la mort ?... Quel drame s'est passé là, et la folie n'y règne-t-elle point en maîtresse hideuse ?

A quatre mille cinq cents lieues de la terre natale, une berceuse des petits enfants de France :

On entrebâille la porte
De crainte de l'éveiller,
Sa bonne mère l'emporte
Sur son petit oreiller...
Autour de lui rien ne bouge :
Pierrot songe et Toutou dort...
Comme le grand pantin rouge
Qui danse avec des fils d'or...
Dodo, dodo, fais dodo...

Ils entrèrent. Et sur le seuil, ils se tinrent immobiles, silencieux, le cœur étreint par le spectacle de cette inexprimable détresse...

Au fand de l'étroite chambre emplie de ténèbres, car le jour ne pénétrait que par les disjointures des planches, un amas de branchettes, de feuilles mortes, de plantes marines séchées, sur lesquelles on avait jeté une couverture. Le plancher crevé laissait voir la terre boueuse entretenue par l'humidité constante du sol, où rampaient, où grouillaient des bêtes hideuses. Par la toiture disloquée et les cloisons en lambeaux, les rafales des pluies des tropiques devaient s'abattre là-dedans comme s'il n'y avait pas eu d'abri... Sur la couche des feuilles et des herbes, une créature blême, d'une invraisemblable maigreur était étendue, dans une immobilité complète. C'était Sabine, vêtue de hâillons, Sabine diaphane, Sabine, malgré cela, belle d'une beauté étrange, d'une beauté surhumaine, avec ses yeux d'un bleu céleste, ses yeux si grands et qui, sur ce visage émacié semblaient immenses, Sabine qui respirait encore... Sabine qui semblait écouter la chanson maternelle... et sur les lèvres pâles de laquelle flottait comme le sourire de la mort, le sourire de la délivrance suprême...

Près d'elle, à genoux dans la boue, Henriette chantait les mains jointes...

Portrait de misère, de désespoir et de désolation — comme sa fille...

Rodolphe se tourna vers Troisier et Billot.

— Il n'y a qu'une chose à faire pour le moment... c'est d'appeler bien vite le médecin de la « Jeune-France »... Allez allez... nous autres, nous restons.

Les deux colons obéirent, s'éloignèrent en courant vers le rivage pour porter la nouvelle. Et les forçats, fermant la porte, se dirigèrent vers le lit.

La mère continuait son chant plaintif.

Sabine, avec des yeux agrandis et démesurés, semblait regarder la mort...

Ni l'une ni l'autre ne les remarqua, ne les entendit...

Alors Rodolphe appuya doucement la main sur l'épaule d'Henriette.

Et celle-ci tressaillit, se tut, n'osa pas se retourner...

D'où partait donc cette voix qui lui disait, comme en un rêve étrange :

— Madame, vos malheurs sont finis... nous venons pour vous protéger et pour vous sauver toutes les deux...

Tout à coup, elle se relève... en chancelant...

Des mains ont saisi ses mains, les serrent en une étreinte de dévouement passionné.

Des ombres l'entourent, qu'elle ne voit pas bien dans ces ténèbres...

Elle se retourne...

(A suivre.)

25me Année. — 1905. N° 33. — LXXVXe Volume.

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10 ; six mois, fr. 5 ; trois mois, fr. 2.50

LES

Briseurs de Chaînes

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR

JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

LA BANDE DES TROIS

Trois mois durant, ce fut ce même supplice de la faim, qui les menaçait sans cesse et que l'on éloignait toujours.

On ne touchait plus aux conserves.

On avait gardé, comme suprême ressource, un dernier jour de vivres.

Les hommes restés valides parmi les survivants partaient le matin à la recherche de tout ce qui pouvait prolonger cette agonie.

On faisait la chasse aux lézards et aux serpents ; on les mangeait. Parfois les indigènes venaient en vendre. Les iguanes, longs souvent d'un ou de deux mètres, avaient une chair blanche et délicate. On les dépouillait. On les faisait rôtir devant les feux, les morceaux attachés à des tiges de fer et on les dévorait. On dépouillait les serpents et l'on faisait de même. Parmi ceux-ci, il n'y avait heureusement qu'une seule espèce venimeuse, assez semblable à la vipère d'Australie. Il y avait quatre ou cinq sortes de couleuvres, assez abondantes au début, mais qui finirent par disparaître devant les recherches acharnées dont elles étaient l'objet. Ils rencontrèrent également des serpents pythons, sortes de boas mesurant jusqu'à quatre mètres de long et si lourds qu'il fallait deux ou trois hommes, rangés en file, pour les porter sur l'épaule, comme font les charpentiers qui portent des poutres. On avait bien essayé de planter des légumes en dépit de tout ce qu'avaient prédit Troisier et Billot — ne pouvaient-ils s'être trompés ? — Mais rien ne pouvait pousser sur les coteaux rocheux et, d'autre part, les plants de légumes de Chine et d'Europe, faits dans la vallée unique, étaient, ou balayés par les inondations presque journalières, ou condamnés à mourir dans les ténèbres constantes, entretenues par les sommets boisés des montagnes voisines.

Telle était la situation vers le mois de février, c'est-à-dire environ six mois après que le « Calédonien » eut quitté le port du Havre. Il ne restait plus que dix hommes, Henriette et Sabine : douze en tout. Les autres étaient là-haut autour de la croix du tertre. Ceux qui survivaient, hélas ! n'en avaient plus pour longtemps de ces misères. Anémiés, hâves, épuisés, ils étaient parfois en proie à une sorte de folie délirante. Souvent, la nuit, entre les rafales qui tombaient toujours, qui tombaient sans cesse, coulant en ruisseaux de fange dans l'intérieur des chambres, on entendait de grands éclats de rire et des paroles précipitées. C'était des fiévreux qui exhalaient leurs rêves, les rêves de calme, de fortune facile à conquérir, sous un ciel doux, dans un climat béni, parmi les fleurs éternelles d'une nature en fête...

Puis les cris, les rires cessaient : et le silence qui suivait était plus tragique encore.

Seule, parmi toute cette population d'abandonnés, Henriette, soutenue par une énergie indomptable, soutenue par le remords d'avoir jeté sa fille en de pareilles tortures, soutenue aussi par l'âpre désir de la vengeance, seule, Henriette n'avait pas été malade.

Hâve, décharnée, méconnaissable, elle avait résisté à tout, à l'anémie, au désespoir, aux fièvres, à la faim, à la soif, à la chaleur, à ce déluge permanent...

Mais Sabine avait été atteinte, deux fois à l'agonie, deux fois sauvée.

Quelle vie pour les deux malheureuses ! Elles occupaient un angle du hangar. Elles n'en sortaient que pour aller chercher de la nourriture, quand il y en avait, car tout était en commun, ou pour sécher leurs vêtements quand un peu de soleil se montrait. Si elles étaient assez fortes, elles rôdaient dans la forêt, à la recherche des couleuvres à manger. Autrement, au hangar, elles recousaient les guenilles des colons.

Les indigènes qui faisaient là de rares apparitions, avaient fait comprendre que jamais, en l'île de malheur et de malédiction, dont ils ont horreur eux-mêmes, jamais ne s'approchaient les navires. Il n'y a là ni fruit, ni eau potable.

Donc, ils n'avaient aucune chance d'être secourus! Un à un, ils s'en iraient, jusqu'à ce qu'il n'y en eût plus qu'un le dernier, dont les os blanchiraient sur la plage...

Enfin, plus de racines, plus de noix de cocos, plus de lézards, plus de serpents...

C'était fini, l'heure était venue où l'on allait ne plus souffrir...

On retira du hangar les dernières boîtes de conserves...

On attaqua le dernier jour des vivres...

Ensuite l'agonie durerait un jour, deux jours pour les plus faibles, trois jours pour les plus forts... et ce serait tout...

Le soir, il n'y eut plus rien... un silence de mort plana sur l'île fatale...

Dans la nuit, deux hommes moururent...

Le matin, le ciel était clair : il ne pleuvait plus...

. . . . . .

A bord de la « Jeune-France », qui emportait vers la « Nouvelle-Algérie » les trois forçats et les trois complices de Diane, des relations s'étaient vite établies entre tous les passagers.

Le lendemain même du départ, les forçats liaient plus intimement connaissance avec les ennemis d'Henriette. Ils possédaient, sur les misérables, un grand avantage, celui de connaître leur projet sinistre, le but de leur voyage, les visées secrètes de la belle aux cheveux d'or. D'un coup, ils avaient été instruits par Montaubry, le premier soir.

Quinze jours ne s'étaient pas écoulés que les deux bandes étaient amies. Les six hommes ne se quittaient plus. On les voyait toujours ensemble. Rodolphe et ses compagnons s'étaient présentés comme des émigrants qui allaient là-bas tenter fortune, et Cassoulet, au courant des projets de son ancien patron, n'avait eu garde de les détromper. Les trois évadés avaient donné de faux noms, pour éviter toute catastrophe. Déjà, du reste, ils ne ressemblaient plus guère aux pauvres malheureux hâves de fatigue, maigres, desséchés par les ardeurs dévorantes du soleil de Cayenne, dans les yeux desquels leurs camarades de chaîne avaient lu si longtemps un désespoir sans bornes. Simplement vêtus, comme il convenait d'ailleurs a leur situation apparente, ils paraissaient maintenant leur âge, et n'avaient plus l'air de vieillards. Robustes, endurcis aux souffrances, le regard droit, l'allure décidée, ayant laissé pousser toute leur barbe, Montaubry et Delaveine étaient méconnaissables.

— Deux solides gaillards, disait-on en les regardant.

Rodolphe, plus jeune qu'eux, et qui avait trente-six ans à cette époque, était en réalité aussi vigoureux, bien qu'il parût plus frêle. Il était de taille moyenne, très élégant, très souple. S'il n'avait pas traversé tant d'épouvantes et de cauchemars, s'il n'avait pas tant souffert, il eut paru beaucoup plus jeune, en vérité. Il avait laissé pousser sa moustache et ne portait point de barbe. Ses grands yeux bleus, très doux et tristes, rappelaient l'ingénuité des yeux d'Hélène, sa sœur. Et du reste, ce visige de forçat avait la délicatesse des traits d'une jeune fille. La voix était douce aussi, comme le regard, un peu incertaine. Rien ne décelait chez lui les trésors de son énergie, l'admirable rectitude de sa volonté de fer, tendue, comme celle de ses deux amis, vers la réparation du mal qu'il avait fait...

Dans l'entrepont, les deux bandes couchaient l'une près de l'autre.

Cette fois, les vivres furent excellents et en grande quantité. Il y eut plus de discipline à bord. Comme on n'avait eu aucune nouvelle du « Calédonien », pas un de ceux qui se trouvaient sur la « Jeune-France » ne pouvaient se douter des tortures qui les attendaient... Ils s'en allaient au loin, avec les mêmes illusions, les mêmes rêves,

Les trois forçats, en pensant à Henriette et à Sabine, étaient loin de s'imaginer par quelles souffrances et quels désespoirs mortels les deux femmes avaient passé. Sur la foi des circulaires et des articles de journaux qu'ils avaient lu comme tout le monde, ils croyaient à une île fortunée où la pauvre Henriette avait trouvé le calme et la paix, loin de ceux qui la persécutaient.

La vérité leur fut bientôt connue.

Un homme en vigie, un matin, à huit jours de la Nouvelle-Algérie, signala une épave qui semblait flotter au loin, au gré du vent et des vagues.

Le capitaine prit sa longue-vue, et après une minute d'observation :

Ce n'est pas une épave, dit-il, c'est une embarcation montée par deux hommes, et autant que je peux en juger à cette distance, cela ressemble à une pirogue...

La « Jeune-France » allait doubler sans s'en inquiéter autrement lorsque le capitaine, qui continuait d'avoir l'œil à la longue-vue, s'écria :

— Ils font des signaux de détresse....

Il fit mettre en panne. Un canot fut mis à la mer, glissa sur les vagues avec la rapidité d'un goéland, aborda la pirogue et revint en la remorquant.

Une heure s'était à peine écoulée. En arrivant sur le pont, les deux naufragés s'étaient évanouis. Ils avaient l'air de deux squelettes. On eût dit deux momies dont la chair et les muscles avaient disparu, fondu sous les privations, et auxquelles il ne restait plus que la peau collée sur les os. On leur donna des cordiaux. On les ranima. Ils rouvrirent leurs yeux, regardèrent, hébétés, autour d'eux.

C'était Toisier et Billot.

En entendant des voix amies, un sourire éclaira ces deux visages de morts.

On les entourait. Tout l'équipage était là, avec les passagers. Lorsqu'on vit qu'ils pouvaient parler, on les interrogea :

— Qui êtes vous ? D'où venez-vous ?

Ils dirent, en hoquetant, tant ils étaient faibles :

— Nous sommes des colons de la Nouvelle-Algérie...

Tous les passagers s'écrièrent :

— Et nous aussi... Nous venons coloniser l'île...

Alors, ces deux hommes qui semblaient n'avoir plus qu'un souffle, ces deux hommes ayant compris que ce bateau conduisait de nouveau vers la mort tout un chargement de victimes, se dressèrent soudain, retrouvèrent leurs forces et crièrent :

— Malheureux ! malheureux ! Que venez-vous faire ici ?...

Ensuite sous la détente de leurs nerfs, ils se mirent à pleurer.

Les colons se taisaient, ne se rendaient pas compte. Ils étaient encore si loin de la vérité ! Un témoin de cette scène a raconté ceci : « Le tonnerre serait tombé sur les émigrants qu'ils n'auraient pas été plus stupéfaits. Ils se regardèrent entre eux croyant être dupes d'une hallucination. Il y en avait qui tiraient de leurs poches leurs titres au porteur, où l'on voyait la fameuse ville, avec son quai, son

phare, ses maisons, ses églises, ses docks, ses usines, ses marchandises que l'on débarquait, ses canaux, ses jolies fermes, ses exploitations agricoles, ses plantations fertiles !...

Troisier et Billot virent cela.

Et eux, les pauvres gens si malheureux, furent pris pour les autres d'une immense pitié.

Rodolphe, Devalaine, Montaubry s'étaient rapprochés d'eux, pour les écouter, et les trois forçats, devinant une partie de la vérité — elle était trop affreuse, trop atroce, pour qu'ils la devinassent tout entière — se sentaient pris d'angoisse. Est-ce que là aussi, venus pour sauver Henriette et Sabine, ils allaient encore arriver trop tard?

— Voilà, dit Troiser tristement... l'histoire ne sera pas longue... on nous a volés et on nous a trompés... La colonie n'existe pas... Il n'y a qu'un îlot de pierres et de mantagnes où rien ne pousse... rien, rien, entendez-vous... un îlot où, il y a huit jours, sur les 67 colons que le « Calédonien » y a déposés il y a quatre mois, ne restaient plus que onze personnes... les autres ont été la proie de la fièvre ou sont morts de faim... vous verrez le cimetière... c'est le seul endroit que l'on ait pu coloniser, dit le paysan avec un sourire d'une amertume sinistre... Il y a huit jours, nous n'avions plus qu'une boîte de conserves, ni un lézard, ni une couleuvre à nous mettre sous la dent... alors, nous avons volé une pirogue à des Canaques et nous sommes partis... Nous étions neuf hommes...

Les forçats tressaillirent, échangèrent un regard navrant.

Cassoulet écoutait, lui aussi, l'œil ardent. Est-ce que le hasard s'était chargé de sa funèbre besogne, lui épargnant la peine de répandre le sang de ces innocentes?...

Rodolphe releva les yeux sur lui. Leurs regards se croisèrent. L'un, celui de l'agent, était brillant d'une joie infernale. L'autre, celui du forçat, était brillant de larmes.

— Nous étions neuf hommes... deux femmes, une mère et sa fille, n'ont pas voulu nous suivre... la fille était trop malade... avec le délire... les emmener, ce n'était pas possible, non plus... et elles doivent être mortes, toutes les deux. à cette heure...

Les forçats étouffèrent un soupir de détresse.

Les agents se serrèrent sournoisement la main.

— Nous autres, continua Troisier, entassés dans la pirogue, nous fûmes jetés sur les îles Lamboum, où l'on nous fit prisonniers... Cinq des nôtres furent mangés devant nous, deux moururent en s'échappant et en se jetant dans la mer... Billot et moi nous avons tout de même réussi à prendre la fuite... Les deux femmes, madame Henriette et mam'selle Sabine, de leurs noms si elles vivent encore, et nous deux, voilà tout ce qui reste de la colonie de la Nouvelle-Algérie... pas un de plus...

Et ils se turent...

Les émigrants se regardaient avec stupeur. Plusieurs murmuraient :

— Est-il possible? Ces deux hommes ne sont-ils pas devenus fous?

Et ce furent des questions fiévreuses, haletantes, éperdues...

Ils répondaient à tout d'un mot net, précis, cruel, qui les emplissait de désespoir.

— Vous ne trouverez même plus de serpents à manger!!

On les conduisit dans une cabine où ils s'endormirent, comme en léthargie. Un à un les passagers regagnèrent l'entrepont, s'étendirent sur leurs paillasses. La même stupeur règnait. Le même silence. Non, malgré tout, ils ne voulaient pas croire.

Rodolphe attendait dans l'angoisse, le réveil des naufragés pour les interroger en secret. Des détails sur la colonie, cela lui importait peu. Mais, comment avaient-ils abandonné Sabine et sa mère? Existait-il quelque chance de les retrouver vivantes?

Il réussit à voir Troisier le surlendemain.

Et quand Rodolphe le quitta pour rejoindre ses compagnons, il ne conservait plus aucun espoir.

Alors ces gens qui avait aspiré après la joie d'atteindre enfin l'île fortunée, ces malheureux qui, depuis leur départ de France avaient vécu de leurs illusions n'attendaient plus maintenant qu'avec une sorte d'horreur le moment où ce tombeau apparaîtrait tout à coup, sombre et triste, émergeant de l'Océan.

Et il arriva, ce jour...

La « Jeune-France » venait de doubler l'île Lamboum.

Tous les passagers silencieux et mornes s'étaient réunis sur le pont.

Ils aperçurent tout à coup une longue passe entre cette île et les montagnes de la Nouvellè-Irlande qui, sur ce point, forment le rivage même. Pas de plaine. Le bateau s'y engagea, ayant à droite Lamboum et ses hauts plateaux, et soudain apparut un îlot volcanique, couvert d'épaisses foêtrs noires et monotones... quelque chose de fatal planait sur cet amas de ténèbres... et Troisier et Billot étendait la main, montrèrent cette île lugubre sans prononcer une parole... Ils n'avaient pas eu besoin de la nommer... Tous l'avaient reconnue... C'était le pays de leurs rêves... la Nouvelle-Algérie...

On aperçut un long hangar sur le rivage, là où les émigrants avaient vécu sous la pluie, où ils étaient morts.

Et dominant cela, l'immense croix de bois du cimetière, en haut du tertre.

Le bateau mouilla dans la baie de Likiliki. Et parmi les premiers débarqués, avec Troisier et Billot qui les conduisaient, se trouvaient les trois forçats.

Ils avaient hâte de connaître le sort d'Henriette et de Sabine.

Rien dans leurs paroles ou dans leurs questions, n'avait pu donner l'éveil à Cassoulet et lui faire soupçonner l'intérêt qu'ils portaient à la pauvre femme. Ils ne paraissaient s'occuper des deux malheureuses qu'au même titre que tous ceux qui avaient entendu le récit de Troisier et qui s'attendaient à les retrouver mortes.

Prudents, Cassoulet et ses complices ne débarquèrent point ce premier jour.. De deux choses l'une : ou les deux femmes n'existaient plus et leur mission était terminée sans encombres, par le plus heureux de ces hasards qui protègent parfois les criminels.

Ou elles vivaient, seraient sauvées. En ce dernier cas, ils avaient le temps d'agir et de préparer leur meurtre en toute quiétude et prudence. Il ne tardèrent pas, du reste, à être fixés sur ces deux points. Les canots, en revenant de l'île à bord, rapporteraient des nouvelles.

Le long de la vallée des Fermiers-Généraux, où règnait l'obscurité d'un crépuscule, bien qu'il fût deux heures de